

# VOLTAIRE EN MAJESTÉ : LES « LETTRES VÉRITABLES » DU COMMENTAIRE HISTORIQUE

*Christiane Mervaud*

Université de Rouen

En septembre 1776, la *Correspondance littéraire* rend compte de la publication du *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade, avec les Pièces originales et les preuves* : « Comme Alexandre ne voulut être peint que par Apelles, il paraît fort simple que M. de Voltaire n'ait voulu l'être que par lui-même ». Son dessein, selon Meister qui, à cette époque, a remplacé Grimm, serait de « faire oublier à jamais les impertinents croquis des La Beaumelle, des Fréron, des Desfontaines, et de tant d'autres ». Dans ce but, Voltaire a mis l'accent sur sa prééminence dans les sphères littéraires et sociales. « On y trouve », poursuit Meister, « une liste pompeuse de toutes ses liaisons avec les grandeurs et les puissances de la terre, une énumération très édifiante de ses bonnes œuvres et un recueil de pièces originales pour servir de preuves »<sup>1</sup>. Ce recueil de « pièces originales » annoncées dans le titre de l'ouvrage comprend un ensemble d'une trentaine de textes intitulé « Lettres véritables de Mr de Voltaire » ; il est mis à la suite de la partie narrative du *Commentaire historique*. Les éditions modernes du *Commentaire historique* ne les imprimant pas<sup>2</sup>, la critique a lu et lit toujours, à de rares exceptions près, cet ouvrage en signalant tout au plus l'existence de ce dossier épistolaire<sup>3</sup>. Cette publication a donc subi une curieuse destinée. Mise ostensiblement sous le signe du rétablissement de la vérité à l'aide de preuves, elle est privée d'une partie d'entre elles, ce qui

1 *Correspondance littéraire*, éd. M. Tourneux, Paris, 1877-1882, 16 vol., t. XI, p. 328.

2 L'édition Moland se contente d'en signaler l'existence dans une note (t. 1, p. 126). L'édition des *Écrits autobiographiques* par Jean Goldzink (Paris, Flammarion, coll. « GF », 2006) n'y fait pas allusion.

3 Voir *VST*, t. II, p. 523-525. La notice de l'*Inventaire Voltaire* (p. 293-295), rédigée par A. Magnan, l'indique seulement en reproduisant entièrement le titre. Marc Hersant signale dans son article et en note « l'important dossier de lettres » (« Le *Commentaire historique* : Voltaire historien de lui-même », *Cahiers Voltaire*, n° 7 [2008], p. 73-89, ici p. 85 et p. 73, n. 3). L'article récent de Christophe Cave attire l'attention sur la signification de ces « lettres véritables » (« Lettre et biographie : Voltaire peint par lui-même », dans Ch. Cave et S. Davies (dir.), *Les Vies de Voltaire : discours et représentation biographique, XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, SVEC 2008:04, p. 107-123, ici p. 109).

va à l'encontre de la volonté, affichée par son auteur, d'apporter des pièces à conviction. Celle-ci est explicite dès le titre ; puis des attestations d'avocats, imprimées en tête de l'ouvrage, la confirment : « J'ai vu les Pièces originales et les preuves qui sont dans le Commentaire, et je les ai remises entre les mains du sieur Wagn.» Le 1<sup>er</sup> mai 1776. Signé du Rey avocat ». « J'ai confronté les mêmes Pièces et je les ai trouvées entièrement conformes aux originaux ». Le 1<sup>er</sup> juin 1776. Signé Christin »<sup>4</sup>.

Sur la page suivante, on trouve la « Liste des Lettres véritables de Mr. De V. qui sont à la fin du Commentaire », liste se terminant par le conte en vers *Sésostris*. La déclaration liminaire du *Commentaire* se situe, elle aussi, dans ce registre d'une authenticité revendiquée : « Je tâcherai, dans ces commentaires sur un homme de lettres, de ne rien dire que d'un peu utile aux lettres, et surtout de ne rien avancer que sur des papiers originaux »<sup>5</sup>. Dans ses *Additions au Commentaire historique*, Wagnière s'efforce de certifier la véracité de tout ce qui est affirmé dans cette publication<sup>6</sup>.

62

La question de l'attribution du *Commentaire historique*, dont Wagnière a parfois revendiqué la paternité, a été discutée<sup>7</sup>. L'édition s'est faite sous l'œil du maître et, pour ce qui concerne ses « Lettres véritables », avec sa collaboration active<sup>8</sup>. Comment imaginer que Wagnière ait soustrait tant de textes de la correspondance de son maître, dont un bon nombre d'inédits en 1776<sup>9</sup>, et qu'il les ait publiés sans son autorisation ? Il est évident que Voltaire a supervisé l'édition de ses « lettres véritables » et qu'il les a mises en vedette. Mais on lit maintenant ces lettres dans l'édition Theodore Besterman de la *Correspondance*

4 *Commentaire historique*, Basle, 1776 [désormais CH], p. ii.

5 *Ibid.*, p. 1. Pour des raisons de commodité, nous indiquons aussi, pour la partie narrative de l'ouvrage, la référence dans l'édition Moland, t. 1 (ici p. 71). Nous remercions Nicholas Cronk qui a attiré notre attention sur l'intérêt de ces « lettres véritables » et qui a bien voulu relire ce texte.

6 S. Longchamp et J.-L. Wagnière, *Mémoires sur Voltaire et ses ouvrages*, Paris, Aimé André, 1826, 2 vol., t. I, *Additions au Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*, par Jean-Louis Wagnière, p. 19.

7 Sur cette question de la paternité du *Commentaire historique* que Wagnière a parfois revendiquée pour des raisons stratégiques, voir Christophe Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Lettres et documents*, SVEC 2008:12, p. 32-34. Voltaire aurait remis les « pièces originales » à Wagnière (S. Longchamp et J.-L. Wagnière, *Mémoires sur Voltaire*, op. cit., t. I, p. 7) et Ch. Paillard, qui étudie ses différentes déclarations, conclut : « Si le *Commentaire* devient son *Commentaire*, c'est au sens d'une possession matérielle et non d'une propriété intellectuelle » (p. 34). Même lorsqu'il prétend avoir composé le *Commentaire historique*, Wagnière déclare qu'il l'a soumis à Voltaire qui « eut la complaisance de le revoir et de [lui] fournir encore quelques instructions » (p. 34).

8 Selon l'une des déclarations de Wagnière, Voltaire lui aurait remis, avec le manuscrit, les pièces originales (Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire*, op. cit., p. 33).

9 Voir, ci-dessous, Appendice I.

et souvent selon une version différente, car la grande collecte de manuscrits qu'a nécessitée cette édition a permis de retrouver des copies anciennes ou des textes holographes ; certes, la publication de ces lettres en 1776 est, le plus souvent, signalée dans la liste des éditions, les variantes sont alors indiquées dans des commentaires textuels, mais le texte qui fait foi est celui qui a été établi à l'issue de ces recherches et non celui qu'en a donné Voltaire dans le *Commentaire historique*. La réécriture de ces lettres, que la découverte de manuscrits a mise en évidence, serait, s'il en était besoin, un argument supplémentaire en faveur d'une intervention directe de Voltaire. Pour mesurer l'intérêt de ces « lettres véritables » mises à la suite de la narration lorsque paraît le *Commentaire historique*, il faut aujourd'hui se reporter aux éditions anciennes. Cet écart entre les intentions de Voltaire et la lecture actuelle de son ouvrage, en réalité mutilé, plaide pour qu'une analyse soit consacrée à ce dossier dont la présence n'a rien d'anodin. D'ailleurs, dans la narration même, il y est fait référence. Lorsque le rôle joué par Voltaire dans l'introduction en France de la philosophie de Newton est évoqué, le narrateur allègue un texte à l'appui de ses dires : « Nous avons recouvré une lettre qu'il écrivit longtemps après à M. Clairaut sur ces matières abstraites ; elle paraît mériter d'être conservée. On la trouvera à son rang dans ce recueil »<sup>10</sup>. Un lien explicite est donc indiqué entre, d'une part, le récit d'une vie se confondant plus ou moins avec celui d'une carrière, et, d'autre part, un dossier censé l'authentifier puisqu'il est placé sous le signe du véridique.

Un choix très sélectif, limité à une trentaine de textes, a été opéré dans une correspondance par ailleurs immense. Nous nous proposons, dans un premier temps, de faire une lecture naïve de ce recueil de lettres dites « véritables » en nous efforçant d'analyser les effets que Voltaire a produits et en montrant ce que ces lettres apportent à la lecture du *Commentaire historique*. Ce dossier épistolaire trace un portrait de Voltaire, dont on s'efforcera de déterminer les grandes lignes en montrant qu'il entretient des relations avec celui qu'impose la partie narrative du *Commentaire historique*. Ainsi, dans cette publication coexistent deux portraits de Voltaire, celui qui se dégage du récit d'une vie, celui qui ressort d'un choix de lettres. L'ouvrage, tel qu'il fut publié, joue sur deux registres, celui d'une narration truffée de citations de lettres à Voltaire et de lettres de Voltaire<sup>11</sup>, et celui d'un dossier composé de lettres « véritables »

<sup>10</sup> CH, p. 41-42 ; M, t. 1, p. 78. Voir Appendice I, Lettre 4, D8455.

<sup>11</sup> Dans le cadre de cet article, nous n'étudions pas la partie narrative de cette publication de 1776. L'édition critique du *Commentaire historique* dans les *Œuvres complètes de Voltaire* établira le relevé des lettres ou fragments de lettres de Voltaire et des lettres à Voltaire qui sont citées dans la narration, étudiera leur insertion et analysera les effets que ces textes produisent.

de Voltaire, mais accueillant aussi deux lettres qui lui furent adressées<sup>12</sup>. La trace épistolaire, la preuve épistolaire sont donc au cœur de la problématique de cette publication à laquelle sa date, 1776, confère une valeur testamentaire. Puis, dans un second point, on s'interrogera sur la notion de « lettre véritable » selon Voltaire, ce qui suppose des lettres qui ne le sont pas, et dénonce toutes les contrefaçons, mais ce qui pose aussi la question de la véracité de lettres publiées dans l'optique d'un plaidoyer *pro domo*. Ce faisant, on s'efforcera de cerner le rôle joué par ce dossier épistolaire dans la constitution du mythe du patriarche.

#### VOLTAIRE PEINT PAR LUI-MÊME DANS CES « LETTRES VÉRITABLES »

64

La publication, par Voltaire en 1776 ou sous l'égide de Voltaire, de quelques-unes de ses lettres mérite d'être soulignée, même si bien d'autres lettres avaient déjà paru avec ou sans son assentiment<sup>13</sup>. Dans ce dossier épistolaire à la suite du *Commentaire historique*, il ne s'agit pas de la publication séparée de telle ou telle missive avec l'accord de Voltaire, mais d'un recueil et, qui plus est, de lettres dites « véritables ». Le changement n'est pas seulement quantitatif, il est qualitatif. En réunissant quelques-unes de ses lettres considérées comme des preuves, Voltaire se fait l'éditeur de sa propre correspondance. Dans le *Commentaire historique*, des lettres sont alléguées pour illustrer tel ou tel fait rapporté dans la narration : par exemple, Voltaire rapporte, sans doute en l'arrangeant, le billet que Freytag lui fit signer à Francfort sur les *Œuvres de Poëshie* du roi<sup>14</sup> ; dans ce recueil, les lettres acquièrent une certaine autonomie,

12 Voir Appendice I. Il s'agit d'une lettre d'Alexis Claude Clairaut à Voltaire du 16 août 1759 (Lettre 3, D8443) et d'une lettre de Simon Nicolas Henri Linguet à Voltaire du 19 février 1767 (Lettre 8, D13973). On ne connaît ces deux lettres que par l'édition du *Commentaire historique*, p. 139-140 et p. 169-173. Voltaire les a introduites dans son recueil afin que le lecteur apprécie ses réponses. Elles ne sont pas signalées dans la « Liste des lettres véritables de Mr de Voltaire », p. iii-iv. Pour toutes les lettres de ce recueil, nous renverrons à la fois à l'édition de 1776 du *Commentaire historique*, ci-dessus mentionnée, et à la *Correspondance* dans l'édition Besterman. Voir, ci-dessous, Appendice I.

13 Dès 1732, dans les *Œuvres de M. de Voltaire* (Amsterdam), deux lettres paraissent : D92 et D39. Voir la *Bibliography of the printed Letters*, OCV, t. 135. De nombreuses lettres ont été publiées dans des périodiques avec ou sans l'accord de Voltaire.

14 *CH*, p. 62-63 ; *M*, t. 1, p. 95 ; D5303, Francfort, 1<sup>er</sup> juin [1753]. On sait que ce billet, dont on a retrouvé plusieurs copies et dont Voltaire a donné une autre version dans ses *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire* (OCV, t. 45c [2010] p. 397), après avoir fait rire les critiques et biographes français, a fait l'objet de polémiques dans l'ouvrage de Varnhagen von Ense, *Voltaire in Frankfurt-am-Main* (Leipzig, 1859). Voir Christiane Mervaud, « Des *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire* aux *Vies* de Voltaire », dans Ch. Cave et S. Davies (dir.), *Les Vies de Voltaire*, *op. cit.*, p. 155-169 (ici p. 157 et 164-165).

elles n'illustrent pas directement un fait rapporté dans la narration, même si elles complètent le récit. De leur effet de masse se dégage un autre discours, porteur d'une représentation de lui-même que Voltaire a mise en scène.

Or, le lecteur de la *Correspondance* et des *Œuvres* de Voltaire retient plutôt qu'il ne cesse de protester contre les « chiffonniers de la littérature » qui violent l'honnêteté et les règles du vivre-ensemble en publiant des lettres privées que, de surcroît, ils falsifient<sup>15</sup>. Plus généralement, Voltaire reflète l'esprit de son temps qui réprouve l'impression de lettres, car celle-ci met en jeu « le passage d'une lecture confidentielle et autorisée à celle anonyme d'un public non choisi »<sup>16</sup>. La revendication de Voltaire s'inscrit dans la nécessité d'une distinction, voire d'une séparation, entre espace privé et espace public. D'un point de vue légal, rappelons que la lettre, une fois envoyée, échappe à son scripteur et qu'elle devient la propriété de son destinataire. Mais un pacte tacite de la civilité suppose que la lettre privée ne sera pas divulguée sans l'accord préalable de celui qui l'a écrite. Voltaire condamne ceux qui se livrent à des indiscretions et les rappelle à l'ordre<sup>17</sup>. Or, en 1776, en insérant des lettres ou fragments de lettres de différents correspondants dans la partie narrative du *Commentaire historique*<sup>18</sup> et les lettres de Clairaut et de Linguet dans les « Lettres véritables »<sup>19</sup>, il fait preuve d'un semblable manque de scrupules. Encore faut-il distinguer des degrés dans ces indiscretions, selon que les lettres reproduites ont déjà été éditées ou selon qu'elles sont inédites. L'indiscretion est mal vécue lorsqu'elle peut nuire ; elle ne l'est pas lorsqu'elle contribue à la réputation du scripteur<sup>20</sup>. Par ailleurs, la publication, venant de Ferney, de lettres véritables de M. de Voltaire implique qu'il gardait des doubles de ses lettres, ce qui n'était valable, évidemment, que pour certaines d'entre elles, particulièrement importantes à ses yeux. Pour comprendre ce spectaculaire changement de cap de la part de Voltaire livrant ses lettres au public

15 Voir par exemple D12195, D12208, D12255, D13206, D13581.

16 Geneviève Haroche-Bouzinac, « La lettre à l'Âge classique, genre mineur », *RHLF*, 1999-2, p. 181-203 (ici p. 196).

17 Voir en 1754 sa correspondance avec le Père Joseph Menoux, D5754, 5 avril 1754 ; D5772, 14 avril 1754.

18 Il reproduit des lettres signées par Frédéric II, par le cardinal de Fleury.

19 Voir ci-dessus n. 12.

20 Le maréchal de Richelieu ne s'offusque pas de la citation d'une de ses lettres dont Voltaire dit qu'il vient de retrouver l'original dans le *Commentaire historique* (p. 12-13 ; M, t. 1, p. 77 ; D3864) ; il se dit heureux de retrouver dans cet ouvrage des « choses agréables » (D20334). On a dit que Mme du Deffand, « piquée sans doute de n'avoir pas été nommée dans l'ouvrage, prétend que le patriarche "n'a jamais rien écrit de plus mauvais, que c'est tout plattement l'inventaire de ses vieilles nippes" » (*VST*, t. II, p. 524). Aucune des lettres de Voltaire à Mme du Deffand n'a été sélectionnée dans les « lettres véritables », alors qu'une lettre était citée dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, Genève, 1766, p. 135-138, publication non autorisée par Voltaire.

et l'insertion de ce recueil de « lettres véritables », il faut tenir compte du contexte, celui d'une guerre de l'image dont les armes sont des lettres. Or, il s'agit d'un matériau par essence très ambigu et qui, pourtant, inspire confiance de prime abord puisqu'il offre un contact direct et immédiat avec la parole du scripteur. La lettre peut donc être alléguée comme une preuve jouissant de l'autorité de la chose écrite, de l'autorité présumée et sujette à caution de la sincérité ou de la spontanéité supposées de l'écriture épistolaire, cette conviction étant partagée par Voltaire et par ses ennemis au XVIII<sup>e</sup> siècle, parfois par des critiques peu méfiants en matière de stratégie des lettres.

66

Les hostilités dans cette guerre de l'image avaient été déclenchées depuis une dizaine d'années. En 1765 ont paru des *Lettres secrètes de Mr de Voltaire*, publiées par M. L. B. à Genève, en réalité par Jean-Baptiste Robinet, se dissimulant sous des initiales mettant en cause La Beaumelle. En 1766, Jean-Baptiste Robinet récidive avec les *Lettres de Monsieur de Voltaire à ses amis du Parnasse, avec des notes historiques et critiques*, à Genève [Amsterdam, M.-M. Rey]. Enfin et toujours en 1766, paraît un *Monsieur de Voltaire peint par lui-même, ou Lettres de cet écrivain, dans lesquelles on verra l'histoire de sa vie, de ses ouvrages, de ses querelles, de ses correspondances, & les principaux traits de son caractère : avec un grand nombre d'anecdotes, de remarques et de jugements littéraires*, à Lausanne<sup>21</sup>. Or, le *Commentaire historique* s'achève sur la dénonciation des deux premiers recueils. Une épigramme règle le sort des *Lettres secrètes* : « Voilà donc mes Lettres secrètes, / Si secrètes, que pour Lecteur / Elles n'ont que leur Imprimeur, / Et ces messieurs qui les ont faites »<sup>22</sup>.

Ce recueil a révélé au public la correspondance de Voltaire et de Berger de 1734 à 1744<sup>23</sup> alors qu'un « Avertissement » annonçait des lettres à « des amis intimes de l'auteur » : on y voit, selon J.-B. Robinet, ses querelles, quantité d'anecdotes littéraires, de bons jugements sur des ouvrages de ce temps, surtout « le génie de l'auteur empreint dans ce commerce libre de l'amitié »<sup>24</sup>. Secrétaire

21 Voir le travail pionnier de Ch. Cave (à paraître), *La Représentation de soi dans la correspondance de Voltaire*, thèse de doctorat sous la direction de P. Rétat, Université Lyon 2, 1995, 2 vol., t. II, p. 705-729. Voir aussi la contribution importante de John Iverson, « The falsification of Voltaire's letters and the public persona of the author: from the *Lettres secrètes* (1765) to the *Commentaire historique* (1776) », dans E. J. Johnson et B. R. Wells (dir.), *An American Voltaire: Essays in memory of J. Patrick Lee*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2009, p. 180-200.

22 *CH*, p. 121 ; *M*, t. 1, p. 125. C'est une plaisanterie que Voltaire a déjà faite dans une lettre parue dans le *Journal encyclopédique* (D12195).

23 Ce recueil comprend cinquante-neuf lettres de Voltaire à Berger, une lettre de Mme du Châtelet au même. Une nouvelle édition augmentée de « lettres très secrètes » (Genève, 1765) ajoute la lettre de Voltaire à Mme Denis du 9 juillet 1753 et une lettre à D'Alembert.

24 *Lettres secrètes*, Genève, 1765, « Avertissement », n.p.

du prince de Carignan, Berger est le « cher plénipotentiaire » de Voltaire<sup>25</sup>, chargé, au temps de Cirey, de lui transmettre les nouvelles de tout ce qui se passe à Paris (D903), de lui envoyer les publications récentes, surtout de diffuser ses multiples désaveux de ses œuvres, les *Discours en vers sur l'homme* (D1481, D1502), *L'Enfant prodigue* (D1165, D1173) ou ses plaintes sur l'édition des *Éléments de la philosophie de Newton* (D1502). Berger doit également se faire le porte-parole de Voltaire engagé dans de violentes polémiques avec Jean-Baptiste Rousseau, « un monstre de jalousie », et surtout avec Desfontaines, « un monstre d'ingratitude » (D1211) qu'il a tiré de Bicêtre (D925) et qui se conduit en chien enragé (D1000). Ces messages rapides et parfois fiévreux évoquent le quotidien d'un homme de lettres toujours sur la brèche, par là même en proie à de constantes inquiétudes, contrariétés et colères. La malignité pouvait y trouver des aliments, ne serait-ce que dans des allusions aux *Lettres philosophiques* (D732, D801), dans des désaveux<sup>26</sup>, et plus généralement, comme le montre la recension ironique de *L'Année littéraire*, dans un portrait de Voltaire peu flatteur et qui est censé s'être peint « au naturel »<sup>27</sup>.

Voltaire a manifesté à la fois son mécontentement et un certain détachement. À une lettre d'excuses de Berger, il répond le 25 février 1765 qu'il lui pardonne sa « faiblesse », qu'il prie le ciel de lui inspirer « la discrétion de ne plus laisser prendre des copies infidèles des lettres » qu'on lui a écrites. Non sans ironie, il rassure son correspondant : l'impression de ces « chiffons » ne le fera pas mourir de chagrin (D12413). Dès qu'il avait eu vent de cette publication, avant même de l'avoir lue, Voltaire avait protesté dans une lettre à Pierre Rousseau imprimée dans le *Journal encyclopédique* (D12195) que J.-B. Robinet, non sans provocation, reproduit en 1766 dans ses *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, accompagnée d'une note rappelant que Voltaire a pour habitude de désavouer ses œuvres, qu'il poursuit Fréron de sa haine et que, pour juger de son caractère, il faut se reporter à *L'Oracle des nouveaux philosophes* par Guyon<sup>28</sup>. Pour aggraver son cas, J.-B. Robinet précisait dans un Avertissement : « Malgré

25 *Ibid.*, p. 46 ; D1054, 5 avril 1736. Nous renverrons à l'édition Besterman qui signale leur première publication et qui précise que les manuscrits retrouvés depuis lors paraissent avoir été recopiés d'après les *Lettres secrètes*.

26 Voir comment la déclaration de Voltaire à propos du désaveu de *L'Enfant prodigue* : « mentir pour son ami est le premier devoir de l'amitié » (D1165) a été exploitée par les ennemis de Voltaire (Ch. Cave, « Lettre et biographie », art. cit., p. 115-119).

27 Cité par John Iverson, « The falsification of Voltaire's letters », art. cit., p. 184, n. 12, et par Ch. Cave, *La Représentation de soi...*, thèse citée, t. II, p. 708-720, qui cite aussi les recensions de la *Correspondance littéraire* et des *Mémoires secrets*.

28 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 131-132. J.-B. Robinet sait que Voltaire a dénoncé l'ouvrage de l'abbé Guyon ; il publie une lettre de Voltaire à Palissot (p. 49-59 ; D8958) qui soumet *L'Oracle des nouveaux philosophes* à une critique serrée.



les protestations de M. de Voltaire contre les premières Lettres secrettes qui furent publiées l'an passé, en voici de nouvelles qu'il désavouera probablement aussi, mais qui portent avec elles les preuves de leur authenticité »<sup>29</sup>.

Aussi Voltaire, dans le *Commentaire historique*, prend-il longuement à partie l'auteur des *Lettres [...] à ses amis du Parnasse* qu'il accuse de falsification grossière. Composé de quarante-deux textes, ce second recueil est infiniment plus offensif que le premier. Après avoir reproduit une lettre de Voltaire à du Belloy, il imprime une Parodie de cette lettre<sup>30</sup>. Il présente et commente en note des lettres adressées à des destinataires nombreux, ce qui élargit l'éventail des sujets traités. Mais quels que soient le contenu et le ton de la lettre, le commentateur s'empresse de juger la personnalité de Voltaire. Comme élément favorable, il retient son combat en faveur des Calas et sa générosité à l'égard de Mlle Corneille<sup>31</sup>. Il se donne alors les gants de l'impartialité, proclamant qu'il faut « chanter les bonnes actions de nos amis comme de nos ennemis » après avoir rappelé que Voltaire fait cadeau des produits et bénéfiques de ses œuvres à des acteurs ou à des amis<sup>32</sup>. Mais il dénonce le polémiste sans pitié qui se déchaîne, animé par la soif de la vengeance. Il prend alors la défense de Jean-Jacques Rousseau, qui a subi des « barbares persécutions », à l'occasion d'une digression sur Voltaire toujours en guerre avec ceux qui portent ce patronyme, puis celle de Fréron, « si cruellement et injustement maltraité » pour avoir « démasqué » Voltaire<sup>33</sup>. J.-B. Robinet réédite une lettre de Voltaire à Damilaville « avec un morceau sur Rousseau qui achève de peindre M. de Voltaire »<sup>34</sup>, un texte dont Voltaire dénonce les impostures. Une lettre à Haller, « pleine d'inquiétude et de fureur » est censée « faire connaître le caractère étrange de M. de Voltaire »<sup>35</sup>. Si des œuvres sont attaquées sans ménagement, c'est parce qu'elles révèlent la bassesse de leur auteur :

*L'Histoire de Pierre le Grand* est une vraie gazette. On voit bien que M. de Voltaire a travaillé par pure complaisance pour la cour de Russie. Malheur aux hommes sages et éclairés qui travaillent pour instruire les princes et leur dire la vérité, ou qui vivent dans leur familiarité. Pour leur plaire, il faut être vil, rampant et idolâtrer leurs vices<sup>36</sup>.

29 *Ibid.*, « Avertissement », n.p.

30 Voir Appendice II.

31 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 146, note commentant la lettre de Voltaire à Ponce Écouchard Le Brun du 5 novembre 1760 (D9382).

32 *Ibid.*, p. 109-110, note sur une lettre de Voltaire au comte de Sarbetti du 13 août 1763 (D11294).

33 *Ibid.*, p. 122, note sur une lettre de Voltaire à Pierre Rousseau (D10661) ; p. 132, note sur Fréron au bas de la lettre de Voltaire à P. Rousseau du 19 novembre 1764 (D12413).

34 *Ibid.*, p. 170-186 (ici p. 176).

35 *Ibid.*, p. 157, note sur la lettre à Haller (D8109).

36 *Ibid.*, p. 123, note sur une lettre de Voltaire à Pierre Rousseau du 10 octobre 1762 (D10661).



Une longue note faisant l'éloge de D'Alembert qui a refusé de s'expatrier en Russie donne lieu au rappel de la « triste expérience » de Voltaire en Prusse et à un discours moralisant : « malheur aux cœurs froids et inconstants, qui vendent à des étrangers leurs services et leurs talents »<sup>37</sup>. Ce n'est pas un compliment sur « l'ironie très fine » de Voltaire dans une note sur une lettre à Trublet qui peut compenser tant de critiques<sup>38</sup>. En un mot, la réputation de Voltaire, pour J.-B. Robinet, est surfaite, tant et si bien que sa lettre spirituelle au sieur Fez, libraire à Avignon, qui lui avait proposé de lui vendre pour mille écus « un recueil de [s]es erreurs sur les faits historiques et dogmatiques » dans l'*Essai sur les mœurs*, est l'occasion d'affirmer en note qu'on a découvert dans son *Histoire universelle* des erreurs, des anachronismes, des contradictions. J.-B. Robinet prend toujours le parti des ennemis de Voltaire<sup>39</sup>. Il s'agit de détruire le prestige de celui qui va devenir « le patriarche de Ferney » en usant d'une technique de harcèlement sur des points précis. L'ensemble, par petites touches, laisse bien l'impression que ledit patriarche est purement et simplement invivable.

Voltaire a réagi violemment à ces notes qui « méritent le carcan » (D13535, 5 septembre 1766, à Damilaville). Dans le *Commentaire historique*, dix ans plus tard, il dénonce encore « l'extrême impertinence » de l'éditeur, relève ses sottises avant de proclamer qu'il est nécessaire et urgent de rétablir la vérité : « Nous allons donner quelques véritables lettres de M. de Voltaire d'après ses propres minutes que nous conservons ; nous ne publions que celles dont on peut tirer quelque utilité », phrase que Moland retranche du texte pour la donner en note<sup>40</sup>. Pas un mot sur le troisième recueil, *Voltaire peint par lui-même*, mais Voltaire se charge, par cette publication comprenant une narration et un recueil, de se peindre par sa correspondance. Ainsi que l'a remarqué très justement Christophe Cave, le *Commentaire historique*, qui s'achève par la condamnation des faussaires, est « un texte à comprendre aussi à partir de la fin : comment passer à la postérité non déformé, non falsifié – souci qui sera aussi celui de Jean-Jacques Rousseau ? »<sup>41</sup>. La publication de ces « lettres véritables » est inhérente au projet du *Commentaire historique* comme proclamation de la vérité contre des mensonges et des falsifications. Elle entre donc dans une série de protestations de Voltaire que Christophe Cave et John Iverson ont étudiées. L'angle d'attaque de l'*Appel au public* en 1766 est la dénonciation de passages contournés qui s'appuie sur la production d'attestations obtenues de quelques correspondants

37 *Ibid.*, p. 85-86, note sur une lettre de Voltaire à D'Alembert (D10980).

38 *Ibid.*, p. 41, note sur une lettre de Voltaire à Trublet (D9757).

39 *Ibid.*, p. 119, note sur une lettre de Voltaire au sieur Fez, 17 mai 1762 (D10451).

40 CH, p. 122 ; M, t. 1, p. 126, note.

41 Ch. Cave, « Lettre et biographie », art. cit., p. 109.

de Voltaire<sup>42</sup>. La « Quinzième honnêteté » des *Honnêtetés littéraires* en 1767 pose le problème général :

Une honnêteté nouvelle, et dont on ne s'était pas encore avisé dans la littérature, c'est d'imprimer des lettres sous le nom d'un auteur connu, ou de falsifier celles qui ont couru dans le monde par la trop grande facilité de quelques amis, et d'insérer dans ces lettres les plus énormes platitudes avec les calomnies les plus insolentes<sup>43</sup>.

70

Voltaire n'ignore pas que ses lettres sont considérées comme un matériau biographique et qu'elles le seront à l'avenir. De plus, l'abbé Duvernet l'a informé de son projet de se faire son premier biographe. Duvernet avait obtenu sa collaboration, comme en témoignent cinq lettres très curieuses entre 1771 et 1776. Voltaire lui avait indiqué des informateurs (Thiriot, Cideville, Darget), proposé des documents<sup>44</sup>. Mais la sagesse des nations enseigne que pour être bien servi, mieux vaut l'être par soi-même. Dans ce contexte, et avant qu'il ne soit trop tard, il s'agit d'abord d'opposer un recueil de lettres véritables aux fausses lettres. Voltaire avait déjà songé, en 1766, à une réplique autre que polémique, mais destinée à imposer sa propre vérité, après avoir appris la publication du recueil d'Avignon, c'est-à-dire de *Monsieur de Voltaire peint par lui-même*. Il avait alors proposé à Gabriel Cramer de donner au public ses lettres telles qu'il les avait écrites afin de faire tomber ces « impertinentes éditions » qui se succèdent (D13611). Pour on ne sait quelle raison, ce projet fut abandonné. Dix ans plus tard, Voltaire le reprend. Voltaire avait-il retenu la suggestion de Marin qui, en 1766, après la publication des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, l'engageait à faire « un recueil choisi » de ses lettres (D13196) ? Mais tandis que Marin souhaitait voir paraître ses « lettres familières », Voltaire opte pour celles qui ne le sont point. Le lecteur du *Commentaire historique* pense que Voltaire a assigné plusieurs fonctions à son dossier épistolaire. Il s'agit toujours de décrire ces recueils de ses lettres qu'il n'a pas autorisés, de stigmatiser des falsifications, mais aussi, en plaçant ce dossier de lettres véritables à la suite d'une narration de sa vie et de sa carrière à la troisième personne, de contribuer à la fonction monumentale de cette publication<sup>45</sup>. Ce recueil doit donc désamorcer tous les piratages, détruire des caricatures grimaçantes fondées sur des textes qui auraient

42 Appel au public contre un Recueil de prétendues lettres de M. de Voltaire, M, t. 25, p. 579-586.

43 OCV, t. 638, p. 1-174 (ici p. 100).

44 Voir D17431, D17538, D17553, D17653, D17698.

45 Sur cette « fonction sociale monumentale » du *Commentaire historique*, qui manifesterait un « refus radical de ce que nous appelons autobiographie », voir M. Hersant, « Le *Commentaire historique* : Voltaire historien de lui-même », art. cit., p. 89.

été malignement falsifiés et leur substituer un portrait dont on garantit la véracité puisqu'il se dégage de lettres véritables. Dans l'optique de la preuve, si fortement marquée dans cette publication, l'authenticité de ce dossier avait été garantie par les attestations des avocats Du Rey et Christin. Mais c'est aussi l'intrusion, sans médiation vraie ou feinte, de la voix de Voltaire. Enfin se fait entendre la première personne, les *je* des lettres. S'il y a une part autobiographique dans cette édition de 1776, elle serait à chercher, paradoxalement, dans le choix de ces lettres et elle s'introduirait, de manière subreptice, dans des informations, dans les rappels de faits ou d'événements, dans des jugements, dans l'exposé de convictions exprimées par ces messages.

Le projet est pour le moins ambitieux. Pour le réaliser, on est en présence d'une trentaine de « lettres » parmi lesquelles on trouve plusieurs textes au statut épistolaire posant problème<sup>46</sup>. C'est peu, quand on pense aux cinquante volumes de la *Correspondance* dans l'édition Besterman. La sélection a été rude. Perdues dans la masse de la *Correspondance*, ce ne sont que des lettres parmi d'autres, classées selon l'ordre chronologique, principe de base de nos éditions des correspondances. Dans ce contexte, ces lettres entrent en relation avec d'autres messages de la même date qui reflètent les préoccupations du moment ou la diversité des centres d'intérêt de Voltaire. Reproduites à la suite du *Commentaire historique*, elles sont transférées dans un autre environnement contextuel, celui d'un recueil aux dimensions modestes, laissant l'impression d'un *digest* ; tout lecteur sait bien qu'il s'agit de quelques lettres extraites d'un ensemble infiniment plus imposant ; elles acquièrent aussi le label, accordé par leur auteur, de « lettre véritable de Mr de Voltaire ». Elles vont donc se charger d'une valeur emblématique qu'elles n'avaient pas au moment où elles furent écrites et envoyées, et qu'elles n'ont pas dans l'ensemble de la *Correspondance*, laquelle prétend restituer, par des recherches dans les fonds manuscrits, les vraies lettres de Voltaire. De plus, chacune de ces lettres, sortie du lot commun, entre dans la composition d'un recueil, dissimulé sous le titre anodin de « liste », mais en réalité fort concerté et qui prend en charge un portrait en pied de Voltaire. Car il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition de textes. Le recueil a pour raison d'être une intentionnalité tandis que l'édition de la *Correspondance* rêve d'exhaustivité ; l'un suppose sinon une composition, du moins un choix, et procède donc par élection de certains textes et soustraction de tous ceux qui ne sont pas retenus ; l'autre s'organise selon la chronologie et procède par simple addition à l'infini. Le recueil est un objet fini, qui pourrait recevoir des ajouts dans une édition ultérieure, si tel était le bon plaisir de l'auteur qui reste maître de la publication ; la *Correspondance*, dans son essence même, est

<sup>46</sup> Voir la description du contenu de ce recueil dans l'Appendice I, ci-dessous.

incomplète et ne peut proposer que des ensembles transitoires, ce qui demeure le souci permanent de tout éditeur de correspondances. Ce dernier, heureux de ses découvertes, sait également que son travail sera à remettre sur le métier et qu'il reste et restera toujours en quête d'un nouveau texte inconnu. Dans la *Correspondance*, tous les genres de lettres, de la lettre officielle ou ostensible au moindre billet, prennent place. Tous les correspondants répertoriés ont droit de cité. Le recueil sélectionne des correspondants privilégiés, et plus encore une des lettres qui leur a été envoyée, au détriment de toutes les autres. Dans les éditions de correspondances, comme c'est le cas dans celle de Besterman, on joint, dans la mesure du possible et pour rendre les textes compréhensibles, les lettres adressées à Voltaire<sup>47</sup>, ce que fait également Voltaire dans son dossier épistolaire. On ajoutera qu'une première sélection a eu lieu dans la partie narrative du *Commentaire historique*. Elle accueille un florilège de lettres ou fragments de lettres comprenant des textes de Voltaire et des textes adressés à Voltaire qui illustrent toute une vie, ce qui suppose une relative variété tandis que, dans ce dossier épistolaire mis à la suite du récit, règne une certaine homogénéité.

Ce dossier se limite, à quelques exceptions près, à des lettres datées après l'acquisition en 1759 du château de Ferney, devenu, au fil des ans, ainsi que le village où il était situé, selon le beau mot de Jean Starobinski, le « centre nerveux des Lumières »<sup>48</sup>, alors que les incertitudes, les avanies, les errances d'une vie appartiennent à un passé révolu. Ces lettres se répartissent pour moitié durant la décennie 1760-1769, pour moitié pendant les six dernières années. Elles sont donc, dans l'ensemble, et pour certaines en particulier, suffisamment proches pour piquer l'attention alors que les *Lettres secrètes* n'avaient plus, pour les contemporains, qu'un intérêt historique et que les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* dataient des années 1760-1765. Voltaire a mis l'accent sur la relative actualité de ces lettres. Mais peut-être faut-il y voir, par delà cette explication conjoncturelle, la priorité permanente donnée au présent par Voltaire, un certain goût pour l'intensité du moment actuel ou au contraire, ce qui revient au même, un manque de goût pour la nostalgie du passé, les délices de la remémoration, la plongée dans les « moi » antérieurs, tout ce qui fera la radicale rupture des *Confessions*. Comme ces « lettres véritables » ne sont pas toutes datées dans cette édition de 1776, quelques exceptions à cette règle générale, qui a privilégié la correspondance des vingt dernières années,

47 L'édition F. Deloffre dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (Paris, Gallimard, 1977-1993, 13 vol.) ne reproduit que les lettres de Voltaire, mais parfois, en note, des citations ou des explications sur le message auquel Voltaire répond ont dû être ajoutées.

48 J. Starobinski, *Voltaire et le malheur des hommes*, Genève, Société genevoise des écrivains, 1978, p. 15-16.

n'apparaissent guère à la lecture. L'une relève d'une erreur de datation (Lettre 10 à Le Cat, D2463, 15 avril 1741), une autre, au comte de Caylus, d'une incertitude sur la date : « on n'a pas trouvé la date » (Lettre 2, D1757, [9 janvier 1739 ?]). Pour la troisième, adressée à La Noue, auteur de *Mahomet second*, étant donné son destinataire et son sujet, ni Voltaire ni Wagnière n'ignorent que cette lettre est très ancienne (Lettre 5, D1966, 3 avril 1739), mais d'autres raisons ont milité en faveur de son inclusion.

On relève le même souci d'homogénéité dans le choix des destinataires ; c'est la République des Lettres qui est convoquée. Des hommes de lettres français, Linguet, Chabanon, le comte de Caylus, y côtoient des hommes de lettres étrangers, les Italiens Deodati de Tovazzi et Bettinelli, l'Anglais Horace Walpole. En revanche, il faut noter une absence significative, celle des philosophes français. Il ne sera fait allusion qu'à l'un d'entre eux, décédé depuis 1771, Helvétius, mais dont le livre *De l'esprit* (1758) avait été condamné par le roi, le Parlement, la Sorbonne, le pape. Dans sa lettre à Golitsine du 19 juin 1773, Voltaire évoque la publication posthume de l'autre grand livre d'Helvétius, *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation* (1773) (Lettre 20, D18431). Dans ce recueil, on rencontre aussi des savants, Clairaut, Le Cat, Spallanzani, Bailly. La sphère politique n'est pas négligée, avec une lettre adressée à un ministre d'État, Choiseul ; des échantillons de correspondance avec deux diplomates, le prince Golitsine, ambassadeur de Russie à Amsterdam, le chevalier Hamilton, ambassadeur d'Angleterre à Naples, permettent de dépasser le monde français, mais aucune correspondance avec des princes ou des souverains étrangers n'est incluse alors que le *Commentaire historique* en fait état. Enfin, la haute noblesse éclairée est représentée par des lettres à deux ducs, le duc de Bouillon, en réponse à des vers que celui-ci lui avait envoyés sur les *Commentaires sur Corneille*, et le duc de La Vallière. Toutes ces relations font honneur à Voltaire. Les critères de ce choix sont en corrélation directe avec un certain sens des hiérarchies sociales et littéraires. Lorsque ses *Lettres secrètes* furent publiées, Voltaire proclama hautement qu'« il n'est pas permis d'imprimer les lettres des hommes obscurs » :

Ne voilà-t-il pas un beau régal à faire au public que de lui présenter les prétendues lettres très inutiles et très insipides écrites par un homme retiré du monde à des gens que le monde ne connaît point du tout ? Il faut être aussi malavisé pour imprimer de telles fadaïses, que frivole pour les lire (D12195).

Mais d'après ce recueil, Voltaire ne serait en relation épistolaire qu'avec des personnalités connues et il les entretiendrait de sujets dont aucun n'est futile. Ce choix de lettres suppose une conception de la correspondance qui va à l'encontre des nôtres en quête du moindre billet. Il est aussi en parfaite cohérence avec le projet affiché dans la partie narrative : « Je tâcherai, dans ces Commentaires

sur un homme de lettres, de ne rien dire que d'un peu utile aux Lettres »<sup>49</sup>. Ce dossier épistolaire justifie, illustre et complète ces « commentaires » sur un homme de lettres.

74

Dans ce dossier épistolaire du *Commentaire historique*, contrairement aux normes modernes des publications de correspondances, indiquant le nom du destinataire et la date de la lettre, on a mis en évidence les sujets abordés, tout comme l'a fait l'éditeur des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*. La liste des lettres, en tête du volume, fait suivre le nom du destinataire, quand ce renseignement indispensable est donné, ce qui n'est le cas que pour la moitié d'entre elles, par l'indication du thème de la lettre. Cette liste de lettres vaut donc comme table des matières. Ainsi la première lettre est intitulée, « À Mr Tovasi, sur la langue italienne et sur la française ». La date n'apparaîtra que dans une note liminaire en tête de la lettre : « Voici une copie fidèle de la lettre sur les langues qu'il écrivit à Mr Tovasi Deodati le 24 janvier 1761, et qui a été si indignement défigurée dans une édition de Hollande »<sup>50</sup>. Les marques de l'épistolarité sont réduites au strict minimum. La date est toujours omise dans la liste des lettres ; le nom du destinataire est plusieurs fois absent, mais sa fonction sociale est indiquée : un ministre d'État, un avocat, une célèbre actrice ; au lecteur de deviner leur identité ; il doit aussi décrypter des initiales : le prince G., Mr B. de l'Académie des sciences, et les mystérieux Mr du M. et Mr M. Le thème, en revanche, figure en toutes lettres dans la liste et parfois comme en-tête de la lettre. On trouve ainsi les titres suivants : « Sur la langue italienne », « Sur un monument de sculpture par Bouchardon », « Sur les qualités occultes », « Sur la bizarrerie des lois », « Sur la tragédie et l'histoire », « Sur le Vésuve », « Sur Pindare et Horace », « Sur les systèmes politiques »<sup>51</sup>. Ces lettres véritables sont présentées comme autant d'essais sur l'esthétique de Voltaire, sur sa pensée politique, sur sa vision historique, sur son intérêt pour les sciences, sur ses jugements concernant la législation en vigueur.

Aucune lettre de ce recueil n'a été choisie au hasard ; l'ensemble ne consiste pas en une simple énumération de textes. Les premières lettres annoncent la pluralité des centres d'intérêt de l'épistolier et composent une belle introduction : Langue et Belles-Lettres (Lettre 1), Beaux-arts (Lettre 2), Sciences (Lettre 3). Chacune de ces rubriques sera de nouveau illustrée dans le recueil. Les thèmes s'entrelacent savamment, procurant à ce dossier à la fois variété et continuité. Ainsi des jeux d'écho se font entendre : l'intérêt de Voltaire pour les beaux-arts, dont témoigne une lettre au comte de Caylus au début du recueil (Lettre 2,

<sup>49</sup> CH, p. 1 ; M, t. 1, p. 71.

<sup>50</sup> *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. iii, 123.

<sup>51</sup> Voir Appendice I.

D1757), reçoit une confirmation éclatante dans une lettre de 1767 au milieu du recueil, adressée à M. de Faugères qui se proposait d'ériger un monument aux grands hommes du siècle de Louis XIV (Lettre 13, D20103). La pensée scientifique de Voltaire se précise dans plusieurs lettres : à la suite d'un échange avec Clairaut sur les comètes (Lettre 3, D8443 ; Lettre 4, D8455), deux lettres à Le Cat traitent des systèmes de physique (Lettre 10, D2463) et des qualités occultes en 1767-1768 (Lettre 11, D14634) ; une lettre à Thiriot dénonce de nouveau les systèmes ridicules de physique (Lettre 17, D15212) ; celle à Spallanzani est consacrée aux sciences naturelles (Lettre 30, D20158), celle à Bailly à l'astronomie ancienne (Lettre 31, D19912). Les belles-lettres règnent en maîtresse dans ce recueil, qu'il s'agisse de la langue italienne (Lettre 1, D9572), de la littérature anglaise (Lettre 15, D15140), du théâtre français (Lettre 5, D1966), d'un poème épique sur Josué (Lettre 14, D14028), de Montesquieu (Lettre 9, D14039), de Pindare et d'Horace (Lettre 23, D17631). Trois textes qui s'apparentent davantage à la littérature épistolaire qu'à de vraies lettres, adressés à l'énigmatique M., constituent une sorte de recueil dans le recueil composé de variations sur les faux. L'un dénonce de fausses lettres (Lettre 27, D20099), un autre de fausses anecdotes préjudiciables à l'écriture de l'histoire (Lettre 28, D20123), le dernier les faussetés liées à des mensonges et incertitudes en matière judiciaire et leurs funestes conséquences (Lettre 29, D.app.461). Ces trente textes paraissent donc comme un condensé des préoccupations littéraires et philosophiques de Voltaire.

C'est un échantillon d'une immense correspondance qui exclut la lettre familière, la lettre intime, la lettre de compagnonnage philosophique, les billets du quotidien, les offres ou injonctions aux éditeurs, la mise en place des réseaux de la clandestinité permettant la diffusion des œuvres de Voltaire. L'histoire du moi n'a pas sa place. Point de lettres de confidences, d'amour ou d'amitié, point de lettre familiale, rien qui pourrait relever directement d'une orientation autobiographique indiscutable, même corsetée dans les limites du « convenable »<sup>52</sup>. À lire ce dossier, Voltaire n'entretient aucune relation affective, seulement des relations intellectuelles. Point de lettres non plus aux « frères », trop dangereuses ou trop compromettantes pour être rendues publiques (la correspondance de Voltaire et D'Alembert sera publiée par les éditeurs de Kehl dans leur dernier tome en 1789). Aucun message concernant la genèse de l'une ou l'autre de ses œuvres ou son accueil par le public, seulement quelques allusions furtives sur ce thème porteur dans une carrière d'écrivain. Maintes autres lettres, ancrées dans les réalités de tous ordres qui occupent toujours une

52 J. Goldzink présente le *Commentaire historique* comme une « autobiographie convenable » (*Écrits autobiographiques*, éd. cit., p. 27).



part d'une vie, même consacrée à la pensée, n'apparaissent point, car elles sont considérées sans doute comme trop futiles, donc sans utilité, un maître mot de cette publication. Voltaire avait protesté lorsque les *Lettres secrettes de Mr. de Voltaire, publiées par Mr. L. B.* en 1765 avaient publié ses lettres à Berger, ce qu'il considérait comme des « chiffons »<sup>53</sup>. Voltaire est très sensible aux hiérarchies, celle concernant l'importance sociale du destinataire qui est valorisante, celle concernant la banalité d'un contenu indigne d'être transmis au public. Dans ces « lettres véritables », il prend l'exact contre-pied des défauts qu'il a dénoncés lorsque ses lettres ont été publiées sans son assentiment. Il choisit celles qui traitent de sujets à valeur générale et qui sont adressées à des personnalités reconnues. Il préfère les textes officiels aux textes familiers, les lettres apprêtées aux lettres spontanées, sans se douter que les jugements de la postérité iront souvent à l'encontre des siens. Dans le domaine épistolaire où sont privilégiées les notions de naturel, de spontanéité, où l'on vante les charmes du négligé, Voltaire, lorsqu'il se fait éditeur de sa *Correspondance*, retrouve les exigences du grand style car il choisit des messages où il s'adressait moins à un correspondant qu'au public. Dans ce choix, il s'agit d'abord de stratégie. En effet, Voltaire se montre sensible dans le « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV* aux qualités épistolaires de Mme de Sévigné, à ces lettres « remplies d'anecdotes, écrites avec liberté » qui sont « la meilleure critique des lettres étudiées »<sup>54</sup>. Ces « lettres véritables », devenues en quelque sorte ostensibles, se constituent en dossier où s'inscrivent nettement la figure et la stature d'un écrivain, revêtu d'une autorité certaine et d'une légitimité incontestable au sein de la République des Lettres, un penseur préoccupé seulement de questions essentielles et n'ayant rien à voir avec le quotidien, avec des problèmes matériels, avec des soucis, des mesquineries ou des interventions indignes d'un grand homme. Ces « lettres véritables » seraient plus ou moins la correspondance idéale d'un homme de lettres qui serait un sage universellement admiré.

Ces lettres complètent et crédibilisent le *Commentaire historique*, lui-même appuyé sur des lettres ou fragments de lettres, surtout elles amplifient son message. La narration est ponctuée par la découverte de lettres qui authentifient le récit et dont voici quelques exemples : « nous avons vu une lettre de sa main », « nous avons encore une de ses lettres », « ce que je découvre par une lettre de M. Thiriot », « une des lettres de M. le duc de Richelieu, signée de sa main », « nous en avons la preuve dans un papier écrit »<sup>55</sup>. À ces preuves s'en ajoutent d'autres, ce dossier épistolaire, adjuvant précieux pour intensifier le sujet traité,

53 D12413, Voltaire à Berger, 25 février 1765. Voir d'autres protestations : D12195, D12208.

54 *OH*, p. 1209.

55 *CH*, p. 8, 11, 12, 17 ; *M*, t. 1, p. 75, 76, 77, 79.

pour rendre crédibles les thèmes de la narration. Il existe donc, dans cette publication de 1776, une obsession de la preuve, une sorte d'acharnement dans l'accumulation de preuves. C'est sans doute la seule faille perceptible de cette construction grandiose qui a été pensée dans une optique d'avocat. Ainsi, tandis que le *Commentaire historique* énumère les tragédies de Voltaire, avec les aléas d'une carrière théâtrale, une lettre à Walpole est consacrée à des réflexions sur la tragédie française (Lettre 15, D15140). L'homme de théâtre, qui a occupé la scène française avec plus ou moins de succès, fait place, dans cette lettre, à celui qui parle au nom de tout le théâtre français. Voltaire prend de la hauteur et acquiert une certaine sérénité qui fait un contraste saisissant avec tout ce que révèle sa correspondance à l'occasion de chacune de ses pièces et dont la narration a donné déjà une version policée. Autre exemple : dans le récit, une lettre à Mlle Quinault à propos de *L'Enfant prodigue* est insérée. Voltaire se justifie de n'avoir point donné cette pièce sous son nom. Les *Lettres secrettes* avaient mis sur la place publique ses motivations d'alors. Les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* avaient fait des gorges chaudes de ses multiples désaveux de ses œuvres. Le *Commentaire historique* vaut alors comme réponse à ces recueils qui ont déplu à Voltaire ou qui l'ont blessé<sup>56</sup>. Le recueil de lettres comprend une lettre ostensible adressée à une célèbre actrice, sans doute Mlle Clairon que la narration a citée pour son talent lorsqu'elle joua à Lille *Mahomet*<sup>57</sup>. Le texte du dossier épistolaire est destiné autant et même plus au public qu'à elle (Lettre 24, D12832) ; il oppose le sort réservé en Angleterre aux comédiens à celui, honteux, que les Welches leur font subir. Des honneurs pour les uns, des outrages pour les autres. Voltaire évoque Mlle Lecouvreur et renvoie implicitement à la vingt-troisième lettre des *Lettres philosophiques* « Sur la considération qu'on doit aux gens de lettres ». Les *Lettres philosophiques*, toujours condamnées, ne sont bien entendu pas mentionnées dans le *Commentaire*. Par ailleurs, Mlle Clairon jouait dans une troupe dirigée par La Noue, lequel a droit dans le recueil des « lettres véritables » à une lettre sur sa tragédie de *Mahomet second* (Lettre 5, D8455). Défenseur des comédiens, dramaturge exigeant, théoricien du théâtre, tel apparaît Voltaire. Il existe donc deux registres dans cette publication de 1776. Tous deux visent à valoriser « l'auteur de *La Henriade* » par leurs moyens propres, l'un par la narration d'une carrière, l'autre par la célébration indirecte du grand homme. Cette trentaine de textes à la suite du *Commentaire historique* façonne un Voltaire en majesté.

56 CH, p. 14-15 ; M, t. 1, p. 78 ; *Lettres secrettes*, éd. cit., p. 64-66 (D1165), p. 67-69 (D1173) ; *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 132.

57 CH, p. 23 ; M, t. 1, p. 82.

C'est une correspondance à vocation européenne et à vocation encyclopédique qui est présentée. L'un de ses thèmes principaux est la défense des belles-lettres. Le recueil s'ouvre sur une lettre sur les langues française et italienne, adressée le 24 janvier 1761 (Lettre 1, D9572) à Deodati de Tovazzi et qui avait été reproduite en 1766, avec des altérations, dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*. Le *Commentaire historique*, dans sa dernière page, dénonce ces falsifications et Voltaire entend rétablir le texte. Sans doute a-t-il été piqué par le jugement acerbe que portait J.-B. Robinet sur cette réponse. Présentant à la suite de cette lettre des stances de Voltaire adressées à Deodati de Tovazzi<sup>58</sup>, il déclare que Voltaire n'a répondu à la *Dissertation sur l'excellence de la langue italienne* que « par des saillies hors de saison, & non par aucune bonne raison. Il n'a cherché dans cette réponse, qu'à faire sa cour à quelques seigneurs en crédit dont il avait besoin ; & pour se donner un air d'importance vis-à-vis du peuple lettré »<sup>59</sup>. Or, Voltaire entend défendre le français. Cet éloge de l'italien est, pour lui, celui de sa maîtresse, mais « on prend souvent le parti de sa femme, quand la maîtresse ne la ménage pas assez »<sup>60</sup>. Pendant plusieurs pages, Voltaire se livre à une analyse comparée des ressources qu'offrent les deux langues, ce qui donne lieu à de brillantes variations sur les synonymes. Ce texte avait déjà eu les honneurs d'une publication séparée en 1761 et Voltaire, en le reproduisant en 1776, non seulement s'oppose à ceux qui l'ont défiguré en 1766, mais revendique sa place de chef du Parnasse et de voix de la France. Dans la même foulée, le dossier qu'il a constitué à la suite du *Commentaire historique* comprend une défense de la tragédie à la française adressée à Horace Walpole en 1768 : « Permettez-moi, tout anglais que vous êtes, de prendre un peu le parti de ma nation. Je lui dis si souvent ses vérités qu'il est bien juste que je la caresse, quand je crois qu'elle a raison » (Lettre 15, D15140). L'esthétique affichée de Voltaire est celle du classicisme et le recueil, à maintes reprises, fait l'éloge du siècle de Louis XIV. Par exemple, ses réflexions sur l'éloquence de la chaire au xvii<sup>e</sup> siècle, dans une lettre au duc de La Vallière, complètent les jugements du « Catalogue des écrivains » et du chapitre « Des beaux-arts » dans *Le Siècle de Louis XIV* (Lettre 7, D9754). Arbitre du bon goût et chef du Parnasse, Voltaire entend ne point partager son empire. Pour affirmer sa suprématie, il ne ménage guère Montesquieu. À Linguet qui avait critiqué *L'Esprit des lois* dans sa *Théorie des lois civiles*, Voltaire, non sans complaisance, signale les citations fausses de Montesquieu et prend un ton de Mentor pour juger aussi Grotius et Pufendorf (Lettre 9, D14039).

58 M, t. 8, p. 531-532.

59 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 105.

60 CH, p. 123 ; D9572.

Voltaire, par le choix de ces « lettres véritables », se peint aussi en penseur ouvert à tous les domaines du savoir, consulté par des savants et ayant son mot à dire sur les sujets qui passionnent son temps. Clairaut lui envoie deux mémoires sur la fixation du retour de la comète annoncé par Halley. Il s'adresse donc à celui qui, « le premier en France », a exposé brillamment le système de Newton, ce qui fait écho aux travaux au temps de Cirey exposés dans le *Commentaire historique* (Lettre 3, D8443)<sup>61</sup>. La réponse de Voltaire, qui se présente en amateur en matière scientifique, n'en édicte pas moins des règles. Il déplore la guerre entre les géomètres au sujet de la comète, puis se permet des railleries sur les imaginations bouffonnes de Maupertuis. Il rappelle qu'il ne doit pas y avoir de sectes dans les sciences comme il s'en trouve tant dans les religions (Lettre 4, D8455). De même, dans une lettre à Le Cat, Voltaire recommande d'étudier la nature, de lire les bons auteurs et surtout de ne faire aucun système. Il préconise de se fier uniquement à l'expérience : « Voyez, tâtez, mesurez, pesez, comptez, assemblez, séparez et soyez sûr que vous ne ferez jamais rien de plus » (Lettre 10, D2463).

Voltaire laisse entendre qu'il est la conscience du siècle. Dans une longue lettre à un avocat du parlement de Dijon du 28 décembre 1771, il dénonce notre jurisprudence « ridicule, barbare, contradictoire » et s'indigne du sort des mainmortables sur lesquels pèse une sorte de péché originel (Lettre 11, D17533). Cette lettre complète l'évocation, dans le *Commentaire historique*, des causes célèbres dans lesquelles Voltaire s'est illustré. Le narrateur fait l'éloge du « solitaire des frontières helvétiques » qui venge « l'innocence accusée et condamnée en France », « l'avocat des causes perdues » qui arrache « des flammes une citoyenne de Saint-Omer, nommée Montbailli, condamnée à être brûlée vive par le tribunal d'Arras » et qui dénonce une « suite infernale d'horribles assassinats, depuis la boucherie des Templiers jusqu'à la mort du chevalier de La Barre »<sup>62</sup>. Le récit exploite ce registre pathétique, met en valeur l'image d'un justicier des Lumières, ce qui reste l'un des titres de gloire de Voltaire, constitutif du mythe du patriarche de Ferney. Le choix de lettres fait entendre sa voix, le montre à l'œuvre. Ainsi Voltaire publie-t-il comme lettre un texte adressé à un anonyme et intitulé « sur le fameux cocher Gilbert ». C'est un exposé de l'affaire Morangiès qui s'achève par l'évocation des horreurs de l'histoire : de nouveau, Voltaire énumère le procès des Templiers, les morts abominables d'un prince d'Armagnac, de Montecuculli écartelé sous François I<sup>er</sup>, du conseiller Du Bourg, de Ramus, du maréchal de Marillac (Lettre 29, D.app.461).

61 CH, p. 15 ; M, t. 1, p. 78.

62 CH, p. 79-84 ; M, t. 1, p. 103-106.

Voltaire, qui a endossé le rôle de sage et de bienfaiteur de Ferney, ne veut pas apparaître comme un conservateur élitiste. Il marque son désaccord avec Linguet au sujet de l'éducation du peuple. Linguet affirmait qu'on doit maintenir le peuple dans l'ignorance, puisque l'état de la société le condamne à « n'avoir que des bras » (Lettre 8, D13973). Voltaire, dans sa réponse, réfute l'idée suivant laquelle tout serait perdu « quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit ». Il évoque ces artisans de Genève qui ont reçu « une éducation honnête » et met en garde ceux qui traitent le peuple « comme une troupe de taureaux » qui, un jour ou l'autre, les frapperont de leurs cornes (Lettre 9, D14039). Le tableau idyllique de Ferney, terre d'asile et de tolérance, sous la houlette du seigneur éclairé du village, trouve un écho dans l'une de ces lettres. Voltaire ne mesure plus que « la courbe » de ses nouveaux semoirs, il trouve « plus de bon sens dans [ses] laboureurs et dans [ses] vigneron » que dans les « regrattiers de la littérature ». Et il conclut : « c'est une belle expérience de physique de faire croître quatre épis où la nature n'en donnait que deux » (Lettre 4, D8455). Vie champêtre, mise en valeur d'un coin de terre déshérité, cette vision rejoint les discours du *Commentaire historique* sur le « désert sauvage » dans lequel Voltaire s'établit, car « la passion de notre auteur avait toujours été de s'établir dans un canton abandonné, pour le vivifier »<sup>63</sup>.

Ce recueil de lettres témoigne du prestige dont jouit Voltaire qui, par ses interventions et ses réponses, données comme pièces à conviction, prouve combien il mérite une haute considération. Ces lettres valent donc comme un second commentaire historique sur la pensée et les relations d'un grand homme et d'un grand esprit, d'un bienfaiteur de l'humanité, d'une figure de proue du siècle. « Ouvrier en paroles », Voltaire a mis en place une belle construction, celle d'un moi hautement respectable, une vérité qu'il entend faire partager alors que le temps lui était compté. Parmi ces « lettres véritables » traitant d'esthétique, de politique, d'histoire, de questions scientifiques, Voltaire a glissé une lettre du 4 mai 1772 à son futur biographe, Duvernet, intitulée « Sur la mort », mais où il est question de sa propre mort. Marc Hersant avait remarqué justement que « dans les toutes dernières pages [du *Commentaire historique*], on a même l'impression que cette vie pourrait être la biographie d'un mort » et que « la mort constitue la béance de cette fausse biographie "pré-posthume" »<sup>64</sup>. Dans la lettre « Sur la mort », c'est un Voltaire bien vivant qui ironise sur les testaments, celui que lui a attribué l'avocat Marchand<sup>65</sup>, et puis sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Au

63 *CH.*, p. 65-66 ; *M.*, t. 1, p. 97.

64 M. Hersant, « Le *Commentaire historique* : Voltaire historien de lui-même », art. cit., p. 84.

65 Voir ce texte dans Jean-Henri Marchand (dir.), *Voltairemania*, présenté par A.-S. Barrovecchio, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2004.

sourire succède l'indignation. Voltaire se plaint de contraintes insupportables : « Le malheur est qu'après avoir été esclave toute sa vie, il faut l'être encore après sa mort ». Il regrette de ne pouvoir mourir dans la communion de Marc Aurèle, d'Épictète et de Cicéron, et il rédige ces quelques phrases testamentaires : « Il est ridicule et horrible de troubler les vivants et les morts. Chacun, ce me semble, doit disposer de son corps et de son âme à sa fantaisie. Le grand point est de ne jamais molester ni le corps, ni l'âme de son prochain » (Lettre 19, D17727). L'ultime refuge de sa liberté est donc l'écriture ou la réécriture.

#### VOLTAIRE ÉDITEUR DE SES « LETTRES VÉRITABLES »

Après avoir montré comment Voltaire, grâce au dossier épistolaire mis à la suite du *Commentaire historique*, sculpte sa propre statue de chef du Parnasse, de penseur, de redresseur de torts et de sage de Ferney, il convient d'étudier ce recueil de lettres selon le titre qu'il affiche et revendique, celui de « lettres véritables de M. de Voltaire », brandies au nom de la vérité et en réponse aux faussaires en tous genres. Éditer ses lettres, c'est subir la tentation de les retoucher, ne serait-ce que d'un point de vue stylistique. Or, Voltaire semble tenu au respect des plus grandes exigences en matière d'authenticité des textes qu'il va livrer au public. C'est lui-même qui a fixé les contraintes qu'il doit ou devrait s'appliquer. Les dernières pages du *Commentaire historique* s'en prennent aux éditeurs de ses *Œuvres* qui les réimpriment sans le consulter et clouent au pilori ceux qui ont falsifié ses lettres dans des opuscules imprimés en Hollande, avant de conclure en évoquant « les puissants génies à deux sous la feuille » qui fabriquent de fausses lettres<sup>66</sup>. À cette présentation liminaire de son dessein s'ajoutent des gages donnés dans la constitution même du recueil. Une « Lettre à M. sur des lettres prétendues du pape Ganganelli Clément XIV », datée du 2 mai 1776 et adressée à un « cher ami » dont on ignore l'identité (Lettre 27, D20099)<sup>67</sup>, dénonce elle aussi maintes fraudes littéraires et se livre à un commentaire acerbe des erreurs et absurdités imputées à Clément XIV dans une publication récente, celle des *Lettres intéressantes du pape Ganganelli* par Louis Antoine de Caraccioli. Voltaire démasque le faussaire en relevant des citations de son ouvrage dont il réfute le contenu. L'opinion générale, après la publication de ces lettres attribuées à Clément XIV, était qu'il s'agissait d'une imposture. Voltaire, par ce texte de critique littéraire, se présente en héraut de la vérité qui ne supporte point les tromperies ou les mystifications.

66 CH, p. 121-122 ; M, t. 1, p. 125-126.

67 Ch. Cave, qui a montré combien Voltaire était obsédé par la « manipulation épistolaire », a souligné l'importance stratégique de cette lettre (« Lettre et biographie », art. cit., p. 109).

Il apparaît donc nécessaire de se livrer à quelques vérifications concernant la pratique de Voltaire éditeur de ses propres lettres. Dans le cadre de cet article, il n'est pas question d'entreprendre l'étude exhaustive qu'exigera l'édition critique du *Commentaire historique*, seulement d'attirer l'attention sur quelques tendances marquantes de cette publication faite sous la direction de Voltaire. On sait finalement fort peu de choses sur sa genèse. Un texte rarement cité de Wagnière jette quelques lumières sur ce sujet obscur. Dans son « Examen des Mémoires de Bachaumont », il conteste vigoureusement l'attribution à Durey de Morsan du *Commentaire historique* et minimise sa contribution. Il rappelle à son sujet que Voltaire, « lui voyant du goût pour la littérature et pour les livres, [...] le chargeait quelquefois de faire des recherches dans sa bibliothèque, ou des extraits de pièces justificatives, dont il avait besoin pour la composition du *Commentaire historique* ». Wagnière précise : « C'était un amusement pour M. de Morsan ; il se plaisait même à me remplacer de temps en temps, et écrivait sous la dictée de M. de Voltaire »<sup>68</sup>. Parmi les « pièces justificatives », les secrétaires ont dû, sous la direction de Voltaire, chercher dans la correspondance de leur maître les lettres dont celui-ci voulait faire état. Il restait alors à les classer, à soumettre ce travail préparatoire à Voltaire, à recopier les textes revus par le maître, à les préparer pour la publication sous sa direction. Ce recueil de 1776 comprend des lettres déjà publiées et d'autres inédites à cette date, enfin plusieurs textes dont le statut épistolaire n'a rien d'évident. L'histoire de chacune de ces lettres laissait à l'éditeur des marges de manœuvre variables.

#### Les lettres de Voltaire déjà publiées

Plusieurs lettres, ici reprises, étaient déjà entrées dans le domaine public ; elles avaient donc, du vivant de Voltaire, une histoire éditoriale à laquelle s'ajoutera une longue histoire éditoriale depuis sa mort<sup>69</sup>. Les unes avaient déjà été l'objet d'une publication séparée comme la lettre qui ouvre le recueil, à Deodati de Tovazzi (Lettre 1, D9572). Il en était de même pour la lettre de Voltaire à Clairaut, sur les comètes (Lettre 4, D8455), pour celles au duc de Bouillon (Lettre 6, D9920), au duc de La Vallière (Lettre 7, D9754), à Le Cat (Lettre 10, D2463), à Walpole (Lettre 15, D15140)<sup>70</sup>. Trois d'entre elles avaient été reprises, à son grand dam, dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, celles

68 S. Longchamp et J.-L. Wagnière, *Mémoires sur Voltaire et ses ouvrages*, op. cit., t. I, p. 405.

69 Dans le cadre de cet article, il n'entre pas dans notre propos de faire cette histoire éditoriale dont on trouvera des éléments dans les commentaires de l'édition Besterman de la *Correspondance*.

70 Cette liste peut être soumise à révision, si l'on découvre une publication antérieure à 1776 pour d'autres textes qui, selon l'édition de Th. Besterman, seraient parus pour la première fois dans le *Commentaire historique*.



à Deodati de Tovazzi, au duc de Bouillon, au duc de La Vallière<sup>71</sup>. Lorsque cet ouvrage comprenant quarante-deux textes avait été publié, Voltaire avait aussitôt protesté contre cette malhonnêteté littéraire dans l'*Appel au public contre un recueil de prétendues Lettres de M. de Voltaire* en 1766<sup>72</sup>, puis il protesta de nouveau en 1776, dans le *Commentaire historique*, contre des falsifications dont l'éditeur indélicat s'est rendu coupable, ce qui l'engageait à indiquer les passages controvérsés afin de rétablir le texte dit authentique.

En réalité, parmi la quarantaine de lettres de la *Correspondance* de Voltaire que reproduisait J.-B. Robinet dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, Voltaire n'épingle qu'un certain nombre d'entre elles. Dans l'*Appel au public* en 1766, il avait produit des attestations, l'une de Damilaville dont le nom avait été déformé en M. Damoureux, une autre de M. Deodati de Tovazzi, une troisième du duc de La Vallière, une quatrième signée par Wagnière<sup>73</sup>. Tous ces certificats dénonçaient des impostures et rendaient justice à Voltaire. Six lettres avaient été mises sur la sellette. Wagnière précisait également que l'*Épître à Sophie* avait été faussement attribuée à son maître, qu'elle avait pour auteur Dorat<sup>74</sup> et que la « Lettre sous le nom de Charles Gouju à ses confrères » ne pouvait être de Voltaire. En 1776, dans le *Commentaire historique*, Voltaire procède différemment. Il n'appelle plus à l'aide ses correspondants, il s'engage à fournir le texte des originaux. C'est pourquoi on trouve en tête des « Lettres véritables » la « copie fidèle », selon les propres mots de Voltaire, de la réponse à Deodati de Tovazzi. Mais sa démonstration se limite à trois lettres seulement parmi les quarante-deux textes publiés par J.-B. Robinet, celle à Deodati de Tovazzi sur la langue italienne et sur la langue française (Lettre 1), ci-dessus signalée, sa « Réponse à M. le duc de Bouillon » (Lettre 6), sa lettre « À M. de La Vallière sur Urceus Codrus » (Lettre 7)<sup>75</sup>. Il s'agit pour lui de textes qui lui tiennent à cœur puisque, pour deux d'entre eux, l'*Appel au public* avait déjà produit des « certificats ». Il existe ainsi une continuité entre l'*Appel au public* et le *Commentaire historique*, mais cette continuité même peut susciter une interrogation : n'y aurait-il qu'un très petit nombre de lettres fautif dans le

71 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 92-103, 17-19, 20-37.

72 M, t. 25, p. 579-585, texte qui parut dans le *Journal encyclopédique* du 15 novembre 1766, p. 127-136.

73 *Appel au public*, M, t. 25, p. 580-583. Dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, il s'agit des textes XXXVII (à Damilaville, D12425), XV (à Deodati de Tovazzi, D9572), III (au duc de La Vallière, D9754) ; le certificat signé par Wagnière mettait en cause l'édition des lettres III (à mylord Littleton), XXIV (au secrétaire de Pompignan, D11616), XXVI (à Mme du Deffand, D11665).

74 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 45-48 (lettre numérotée VI).

75 Dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, ces lettres sont respectivement numérotées XV, II, III.

recueil constitué par J.-B. Robinet ? La réponse est fermement négative. Un exemplaire des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, corrigé par Voltaire et que Jeroom Vercruysse a étudié<sup>76</sup>, montre que Voltaire a porté des corrections sur seize lettres qui lui étaient attribuées, ainsi que des notes marginales sur des lettres attribuées à Montesquieu et sur la *Lettre de Charles Gouju à ses frères au sujet des RR. PP. jésuites*, une facétie dont il renie la paternité, et sur une *Épître à Sophie* dont il indique qu'elle est de Dorat. J. Vercruysse a également établi la liste des vingt-deux lettres non annotées et non incriminées<sup>77</sup>. En fait, en 1776, Voltaire ne s'engage à rétablir le texte authentique que pour des lettres dont la présence lui paraît nécessaire étant donné la stature qu'il veut se donner dans le *Commentaire historique*. Sa lettre à Damilaville du 1<sup>er</sup> mars 1765 avait été grossièrement falsifiée<sup>78</sup>, il avait dénoncé et dénonce encore les sottises qu'on lui faisait dire<sup>79</sup>, mais il ne la reprend pas, peut-être pour ne pas faire double emploi. Il existe donc une dimension polémique dans le dossier des « lettres véritables » qui est intimement mêlée à sa fonction monumentale, celle d'un Voltaire en majesté.

Pour ces trois textes qui figurent dans les « lettres véritables » du *Commentaire historique*, les lettres à Deodati de Tovazzi (D9572), au duc de Bouillon (D9920), au duc de La Vallière (D9754), on dispose au moins de deux versions, dont l'une, celle qu'imprima J.-B. Robinet, serait falsifiée, et dont l'autre, celle qu'imprime Voltaire, serait authentique. De plus, l'édition Besterman fait état de manuscrits pour D9920 et D9754, d'une édition antérieure à celle des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* pour D9754, D9920 et D9572, J.-B. Robinet réimprimant des lettres déjà parues. Nous procédons essentiellement à la confrontation entre le texte édité dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*, texte qui suscite la colère de Voltaire, et le texte qu'il édite à la suite du *Commentaire historique* en suivant son ordre de classement, soit les Lettres 1, 6 et 7.

#### *La lettre de Voltaire à Deodati de Tovazzi (Lettre 1, D9572)*

Cette lettre ouvre le recueil des « lettres véritables », sa version dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse* a déjà été stigmatisée. Le mécontentement de Voltaire s'est exprimé plusieurs fois à son sujet, dans l'*Appel au public*, puis dans le *Commentaire historique*. Voltaire avait d'abord publié l'attestation de Deodati qui protestait contre l'imposture de J.-B. Robinet et qui se référait à l'édition

<sup>76</sup> Voir l'important article de J. Vercruysse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (1766) », *SVEC*, n° 201 (1982), p. 67-79.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 78-79.

<sup>78</sup> *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 181-182 (lettre numérotée XXXVII ; D12425).

<sup>79</sup> *Appel au public*, M, t. 25, p. 580 ; *CH*, p. 122 ; M, t. 1, p. 125.

qu'il avait lui-même donnée de ce texte à la suite de sa *Dissertation sur l'excellence de la langue italienne*<sup>80</sup>. Il joignait cette édition à son certificat, en réponse aux plaintes de Voltaire qui prétendait que ce texte avait été « défiguré d'une manière plus maligne et plus scandaleuse que les autres » (DI 3542, 9 septembre 1766). Voltaire réitère ses critiques dans le *Commentaire historique* en accusant le faussaire de déchirer « avec la plus plate grossièreté les plus grands seigneurs de France »<sup>81</sup>. Le litige principal portait sur un passage déjà incriminé par Voltaire. Au reproche formulé par Deodati de Tovazzi qui, dans son « alphabet de nos misères », prétendait que nous n'avions qu'un mot pour signifier *vaillant*, Voltaire avait répondu en énumérant les adjectifs *vaillant, valeureux, preux, courageux, intrépide, hardi, animé, audacieux, brave*, et en ajoutant *etc.* à cette liste. Puis, il montrait que le courage ou la bravoure comportent « plusieurs caractères différents ». Il illustrait ces propos par des exemples historiques et écrivait : « Nous exprimerons encore différemment l'intrépidité tranquille, que les connaisseurs admirèrent dans le petit neveu du héros de la Valteline ». Il faisait alors allusion à Henri, duc de Rohan, qui avait, en 1635, conquis la Valteline et défait les troupes autrichiennes et espagnoles. Or, dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*, le texte devient injurieux : « Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que *quelques prétendus* connaisseurs admirèrent dans le *plus* petit neveu du héros de la Valteline »<sup>82</sup>. De plus, alors que Voltaire avait écrit : « Il eut encore le courage de soutenir tout seul les reproches amers et intarissables d'une multitude mal instruite », cet éloge devient, dans l'édition de J.-B. Robinet, une critique. Dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*, on lit : « Il eut encore le courage de soutenir tout seul les reproches amers et intarissables d'une multitude *toujours trop tôt et trop bien instruite du bien et du mal* »<sup>83</sup>. Voltaire, dans sa lettre pressante à Deodati de Tovazzi, refuse d'y voir « la négligence d'un éditeur qui se trompe », c'est pour lui « le crime d'un faussaire qui veut à la fois décrier un homme respectable et [lui] nuire » (DI 3542). Aussi insiste-t-il pour que son correspondant lui rende justice. Mais aucune attestation ne pouvait le satisfaire.

Ces phrases incriminées lui semblaient sans doute insupportables. Il les avait corrigées dans l'exemplaire des *Lettres [...] à ses amis du Parnasse* que J. Vercruysse a étudié. Il avait rétabli le texte au bas de la page (« *il y a que*

<sup>80</sup> M, t. 25, p. 581.

<sup>81</sup> CH, p. 122 ; M, t. 1, p. 125.

<sup>82</sup> *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 98 ; Voltaire souligne et biffe les passages en italiques (J. Vercruysse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres* », art. cit., p. 75).

<sup>83</sup> *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 98 ; Voltaire souligne le passage en italiques (J. Vercruysse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres* », art. cit., p. 75).

les connaisseurs admirèrent dans le petit neveu du héros ») et souligné les huit mots suivants : « tout ce qui est souligné est d'un faussaire »<sup>84</sup>. Cette lettre a fait l'objet d'études textologiques précises. J. Vercruysse a relevé les quinze passages corrigés par Voltaire dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse* en montrant que les corrections ont été reprises dans le *Commentaire historique*<sup>85</sup>. Par ailleurs, Th. Besterman a comparé la version de la *Lettre / de M. de Voltaire / À M. Deodati dé' Tovazzi, / au sujet / de sa Dissertation / Sur l'excellence de la Langue italienne* et la version du *Commentaire historique*<sup>86</sup>. On remarque d'abord qu'une partie de l'ajout au sixième paragraphe de cette lettre vient d'une longue phrase que Voltaire a ajoutée page 96 de l'édition des *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*<sup>87</sup>, c'est-à-dire lorsqu'il a corrigé cette édition. Cette lettre a donc reçu un ultime toilettage avant d'être présentée comme une « lettre véritable » de Voltaire. On remarque aussi que, dans la version du *Commentaire historique*, Voltaire reproduit, à la fin de sa lettre, des stances adressés à son correspondant : « Étalez moins votre abondance »<sup>88</sup>. Ce poème était publié dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*, sous le titre « Autre réponse de M. de Voltaire à M. Deodati, au château de Ferney, ce 1<sup>er</sup> février 1761 », accompagné d'une note soulignant que Voltaire « avoue ingénument s'être trompé » et « demande grâce »<sup>89</sup>. Or, tel n'est pas le sens de ces vers dans lesquels Voltaire reconnaît la dette de la France à l'égard de l'Italie, félicite Deodati de Tovazzi de parler si bien le français, mais lui rappelle, pour terminer « le procès », que « l'égalité contente un sage » et qu'être égal aux Français, « ce n'est pas un mauvais partage ».

#### *La lettre de Voltaire au duc de Bouillon (Lettre 6, D9920)*

L'intitulé donné par Robinet, « Réponse de M. de Voltaire au duc de Bouillon », à la lettre de Voltaire à Charles Godefroy de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, est corrigé par la formulation plus polie de Voltaire : « Réponse à M. le duc de Bouillon ». Mais les deux ouvrages se recopient ensuite en indiquant les circonstances de cette lettre : Voltaire répond à un message qui l'honore, celui du duc « qui lui avait écrit une lettre en vers au sujet de l'édition qu'il a faite des *Œuvres* de Corneille au profit de la nièce de ce grand homme »<sup>90</sup>. Voltaire avait

84 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 98 ; J. Vercruysse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres* », art. cit., p. 75.

85 *Ibid.*, p. 74-75.

86 Voir D9572, notes textuelles.

87 *CH*, p. 127-128, depuis « Vos poètes » jusqu'à « des cardinaux et des abbés en j ». Voir D9572, note textuelle *q*. Le premier paragraphe vient d'une longue phrase, écrite par Voltaire et citée par J. Vercruysse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres* », art. cit., p. 74.

88 *M*, t. 8, p. 531-532.

89 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 105.

90 *Ibid.*, p. 17 ; *CH*, p. 152.

corrigé ce titre dans l'exemplaire annoté des *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*, mais il ne reprend pas une autre correction dans les vers. Il avait biffé aussi une note hostile de J.-B. Robinet sur Berthier, traité d'« espion de la police pour les dévotes de la cour et à présent pensionné par elles »<sup>91</sup>, et on comprend que c'est en fait ce commentaire qu'il reproche à l'éditeur<sup>92</sup>.

Mais dans sa version, Voltaire prend d'autres libertés. Il ne reproduit pas le dernier paragraphe de sa lettre attesté par des manuscrits. Il est question du nombre d'exemplaires des *Commentaires sur Corneille* auxquels le duc va souscrire. Voltaire plaisante sur l'état des finances du duc. Les convenances interdisent de mettre sur la place publique ces détails de la vie privée, un badinage sur la prodigalité du duc qui va partout « semant [son] argent ». La « Réponse de Voltaire aux vers du duc de Bouillon » se termine donc par des vers empreints de sagesse sur fond de détachement à l'égard des vains biens de ce monde : « On cabale à la cour, à l'église, à l'armée, / Au Parnasse on se bat pour un peu de fumée, / Pour un nom, pour du vent, et je conclus au bout, / Qu'il faut jouir en paix et se moquer de tout ». Les sourires de la lettre ont été en partie gommés au profit des bienséances, même si Voltaire maintient des remarques plaisantes au début de la lettre sur la découverte tardive que fait le duc de son talent pour la poésie, « quand certains talents plus précieux étaient sur le point de baisser un peu ». C'est donc un texte revu et corrigé que livre Voltaire dans le *Commentaire historique*.

#### *La lettre de Voltaire au duc de La Vallière (Lettre 7, D9754)*

Son intervention sur sa lettre au duc de La Vallière, qui avait paru dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*<sup>93</sup>, ne se limite pas à un simple toilettage. Il y était d'autant plus enclin qu'il avait obtenu, comme nous l'avons vu ci-dessus, une attestation du duc de La Vallière. Th. Besterman, dans les « textual notes » à la suite de l'édition de cette lettre (D9754), a confronté un manuscrit, sans doute une copie par Wagnière, intitulé « Réponse de l'auteur de l'appel aux nations à M. le duc de la Valiere » à la version du *Commentaire historique*. Une première édition de ce texte avait paru en 1761, publiée avec l'accord du duc, *Lettre / de M. / de Voltaire, / À M. le duc / de La Valliere* [s.l., 1761], pages [3]-20 qui, selon Th. Besterman, est fidèle au manuscrit. C'est de cette édition que disposait sans doute J.-B. Robinet, mais il ne l'avait pas recopiée sans faute. Voltaire lui dispense de nouveau, de manière indirecte, une leçon de politesse

91 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 18.

92 Voir J. Vercruyse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres* », art. cit., p. 76.

93 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 20-37, texte reproduit sans note de l'éditeur.

dès la première phrase où il remplace l'adresse, « votre procédé, Monsieur le Duc » par « Monseigneur le Duc ». L'auteur du *Commentaire historique* sait écrire aux altesses. Il a relevé et corrigé des sottises. Dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*, on lisait que le duc de La Vallière avait « délivré » au lieu de « déterré » les *sermones festivi*, faute que Voltaire a signalée à son correspondant (D13543). De même, il a corrigé une ineptie : dans le paragraphe consacré à cette « grossièreté absurde » qui sévissait en Italie du temps du Tasse, on lui faisait dire : « Un marchand lisait Térence et faisait la Mandragore ». Leçon fautive, bien évidemment, car il faut lire : « Un Machiavel lisait Térence et faisait la Mandragore ». Lorsque Voltaire avait corrigé un exemplaire de cette publication de J.-B. Robinet, il avait annoté en quatre endroits cette lettre au duc de La Vallière. Il a repris ses corrections dans le *Commentaire historique*<sup>94</sup>.

88 Mais dans le texte donné comme « lettre véritable », Voltaire a également ajouté et retranché. À la fin du paragraphe qui évoque le peuple écoutant des « farces théologiques », c'est-à-dire des sermons, ou les facéties de la Mère sottie qui ont toutes deux l'avantage de ne rien coûter, il ajoute cette réflexion sarcastique : « Car mettez un impôt sur les messes, comme on le proposa dans la minorité de Louis XIV, personne n'entendra la messe »<sup>95</sup>. Mais il supprime de longues citations, celle du sermon « Sur l'humanité des grands envers le peuple » de Massillon, celle de *Britannicus* (II, 3), un paragraphe affirmant que Massillon et que le prédicateur jésuite Timoléon Cheminais de Montaigu « savaient Racine par cœur, et déguisaient ces vers dans leur prose ». Les orateurs sacrés venaient « apprendre chez Baron l'art de la déclamation » en un temps où les comédiens étaient excommuniés, ce que ne précise pas en toutes lettres Voltaire, mais ce qui est l'occasion, pour lui, de remarquer que « tous les arts sont frères »<sup>96</sup>. Faut-il, pour expliquer ces suppressions, évoquer le goût de Voltaire pour la brièveté ? S'agirait-il de prudence ? Elle viserait à ne point choquer le haut clergé, mais, par ailleurs, la phrase ajoutée dévalorise la messe puisqu'il est dit que c'est sa gratuité qui explique la fréquentation de cet office.

D'autres textes du dossier épistolaire du *Commentaire historique* avaient paru avant 1776. Les destinataires de lettres de Voltaire flattés de cette correspondance de haut vol ont pu faire paraître le message dont ils avaient été honorés. Dans des périodiques avaient déjà été publiées la lettre à Clairaut dans le *Journal encyclopédique* (Lettre 4, D8455), la lettre à Le Cat dans la *Bibliothèque française* (Lettre 10, D2463), la lettre à Walpole dans le *Mercure de France* (Lettre 15,

94 J. Vercruyse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres* », art. cit., p. 76.

95 *CH*, p. 160.

96 Le *Commentaire historique* (p. 61) ne reproduit pas ces passages que l'on peut lire dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* et dans D9754.

DI 5140). Lorsque ces textes sont reproduits dans le *Commentaire historique*, ils ont subi quelques retouches, essentiellement d'ordre stylistique, Voltaire ne se permettant qu'une révision légère<sup>97</sup>. Toutes ces lettres déjà publiées entrent dans le cadre des correspondances érudites et leur diffusion fait partie des relations publiques. Aucun enjeu polémique n'était en cause lorsque Voltaire les réédite : elles étaient seulement choisies pour ce qu'elles apportaient au portrait de lui-même que Voltaire entendait diffuser.

#### Les lettres publiées pour la première fois à la suite du *Commentaire historique*

Quant aux vingt-quatre lettres publiées pour la première fois, elles constituaient une nouveauté pour les contemporains. Mais depuis lors, pour la majorité d'entre elles, des manuscrits ont été découverts. La comparaison des différentes versions illustre la stratégie de Voltaire. Ce dernier jouissait à leur égard d'une grande liberté pour les modifier ou pour n'en donner que des extraits. Personne, hormis leur destinataire, ne pouvait confronter l'original à la version donnée dans le *Commentaire historique*, ce qui limitait, mais ne supprimait pas totalement, la mise au jour du toilettage auquel se livre Voltaire. Aussi presque toutes ont-elles subi d'importantes corrections, certaines une véritable réécriture avec des changements d'envergure. Ils sont tels que, faute de pouvoir indiquer en notes les variantes, Th. Besterman a choisi de reproduire en parallèle les deux versions d'une lettre à Chabanon du 9 mars 1772 sur Pindare et Horace (Lettre 23, DI7631) dont le texte publié dans le *Commentaire historique* fait l'objet d'un appendice. En général, Voltaire ne signale pas ses suppressions. Sa lettre à Choiseul de juillet 1761, qui a été réduite à des réflexions générales sur la politique et l'histoire, ne fait pas exception. En fait, Voltaire ne reproduit rien de ce qui avait trait à l'actualité, c'est-à-dire à la guerre de Sept Ans (Lettre 16, D9894). Des raisons de prudence diplomatique expliquent ce choix. Voltaire s'exprimait très librement sur les chances de la Prusse en un temps où, après avoir joué le rôle d'intermédiaire entre Choiseul et Frédéric II, il avait échoué dans ces négociations officieuses et avait rompu toutes relations avec le roi de Prusse. Or, en 1776, Voltaire et Frédéric se sont réconciliés<sup>98</sup>, ce qui est un motif supplémentaire de taire ces anciennes critiques. Un manuscrit de la

<sup>97</sup> Voir les relevés de variantes dans les commentaires de ces lettres dans l'édition Besterman. Dans le cadre de cet article, nous n'étudierons pas ces variantes qui en disent long sur les soucis stylistiques de Voltaire et qui feront sans doute l'objet d'une analyse attentive dans l'édition du *Commentaire historique* pour les *Œuvres complètes*.

<sup>98</sup> Voir Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des lumières, 1736-1778*, SVEC, n° 234 (1985), chap. 11, « Des négociations à la rupture des relations (septembre 1759 – juin 1760) », p. 324-358, et chap. 12, « Intermittences du cœur (juin 1760 – décembre 1769) », p. 359-387. Toute la dernière partie de cet ouvrage est consacrée aux modalités de leur réconciliation finale.



lettre de Voltaire au prince Dimitri Golitsine (Lettre 20, D18431), portant des corrections de la main de Voltaire, signalé et étudié par Th. Besterman, montre que la plupart de ces retouches ont été reprises dans la version reproduite dans les « lettres véritables »<sup>99</sup>. Mais, pour d'autres lettres dites « véritables », les manipulations épistolaires de Voltaire s'avèrent plus complexes. Nous nous limitons à quelques exemples particulièrement significatifs.

*La lettre de Voltaire à Linguet (Lettre 9, D14039)*

90

Voltaire ou plus vraisemblablement l'une des « petites mains », Wagnière ou Durey de Morsan, a mis, sous sa direction, des points de suspension au début du texte pour indiquer qu'ils avaient procédé à une coupure dans une lettre à Linguet sur Montesquieu et Grotius (Lettre 9, D14039). Th. Besterman a restitué ce paragraphe manquant à partir d'un manuscrit dont il considère qu'il représente le texte original. Cette suppression, dans le *Commentaire historique*, peut s'expliquer : la discussion sur *L'Esprit des lois* commence au paragraphe suivant. Dans ces premières lignes, Voltaire avait mentionné les difficultés de communication entre Lyon et Genève. Il répond à la lettre de Linguet qu'il a reproduite également dans le *Commentaire historique* (Lettre 8, D13973, 19 février 1767). Celui-ci lui adresse sa *Théorie des lois civiles, ou Principes fondamentaux de la société*, en se disant certain que Voltaire ne le blâmera pas d'avoir attaqué les erreurs de Montesquieu. Dans sa réponse non datée, reproduite dans le *Commentaire historique*, Voltaire déclare qu'il n'a pas encore reçu cet ouvrage. Th. Besterman, sur la foi du manuscrit qu'il imprime, propose de dater D14039 du 14 ou 15 mars 1767. En outre, sur ce manuscrit, un copiste a porté la mention suivante : « Cette lettre fut envoyée ouverte à un ami qui ne la remit point dans la crainte que M. Linguet ne la fit courir. Il en fit part à M. de Voltaire qui approuva cette circonspection, et envoya la lettre suivante [D14089] à la place de la première »<sup>100</sup>. En effet, Voltaire, le 6 avril 1767, écrit de nouveau à Linguet quelques mots rapides pour accuser réception de sa lettre, mais prétend toujours n'avoir point reçu son ouvrage (D14089). On s'expliquerait ainsi ce double accusé de réception de la lettre de Linguet qui figure dans la *Correspondance* de Voltaire. Si cette hypothèse est juste, la longue lettre qui figure dans le *Commentaire historique* et la version différente reproduite par Th. Besterman, après découverte de manuscrits, n'auraient jamais été envoyées à leur destinataire. La lettre ne serait « véritable » que par l'intentionnalité. Elle aurait bien été écrite par Voltaire, mais cette missive n'aurait point été expédiée

<sup>99</sup> Voir le commentaire de D18431.

<sup>100</sup> Texte cité dans le commentaire de D14039.

et Voltaire aurait accepté de lui substituer une autre réponse. Linguet aurait pu la découvrir en lisant le *Commentaire historique*, ce qui ne manque pas de sel !

On peut s'interroger aussi sur la version que Voltaire destinait à Linguet. En effet, il existe des différences considérables entre le texte du manuscrit imprimé par Th. Besterman et le texte imprimé à la suite du *Commentaire historique*. Ce dernier substitue à des paragraphes vengeurs sur les méfaits de Jean-Jacques Rousseau comprenant un historique de ses relations avec Voltaire et avec Hume, et des jugements méprisants sur son œuvre<sup>101</sup>, toute une dissertation sur la question de savoir si on doit éclairer le peuple<sup>102</sup>. Dans le manuscrit, c'est le polémiste qui met en garde un jeune auteur ayant eu la faiblesse d'évoquer Jean-Jacques Rousseau. Dans le *Commentaire historique*, c'est le sage de Ferney qui défend les Lumières, en distinguant, dans le peuple, « les professions qui exigent une éducation honnête & celles qui ne demandent que le travail des bras & une fatigue de tous les jours ». Le seigneur de Ferney, soucieux de sa réputation, défend cette « classe la plus nombreuse » d'artisans qui « commencent à lire dans toute l'Europe » et évoque ceux de Genève qui sont employés aux manufactures. Le défenseur des Natifs, lors des troubles de Genève, offrit à une trentaine d'artisans horlogers l'asile de Ferney où fut créée une fabrique de montres à laquelle il fit grande publicité. Toutes ces déclarations de Voltaire sur la nécessité de diffuser les Lumières répondent d'ailleurs aux remarques de Linguet affirmant hautement qu'on ne doit point toucher à un ordre social réservant à une petite élite les plaisirs de l'esprit et maintenant le peuple dans l'ignorance<sup>103</sup>. Linguet l'avait déjà dit dans les dernières pages de son ouvrage *Le Fanatisme des philosophes* en 1764<sup>104</sup>.

On se demande si ce plaidoyer de Voltaire n'a pas été fabriqué, après coup, pour compléter sa stature de patriarche de Ferney telle qu'elle apparaît dans le *Commentaire historique*. Mais le doute s'étend aussi à la lettre de Linguet dont nous ne connaissons que la version des « Lettres véritables » (Lettre 8, D13973). En effet, dans les deux versions de la réponse de Voltaire, on lit : « Grotius, contre lequel vous vous élevez avec tant de justice », alors qu'il n'est pas question de Grotius dans cette lettre. De plus, et seulement dans le texte du manuscrit repris par Th. Besterman, Voltaire écrit : « À l'égard de Jean-Jacques Rousseau dont vous me parlez, j'avoue qu'il n'a pas le génie de Montesquieu, ni l'érudition de Grotius ; mais il tombe dans de plus grands écarts » (D14039). Le nom de Jean-Jacques Rousseau n'est pas mentionné

101 Voir D14039.

102 CH, p. 178-179.

103 CH, p. 172-173 ; D13973.

104 Linguet, *Le Fanatisme des philosophes*, Londres et se vend à Abbeville, 1764, p. 41.

dans la lettre de Linguet et pour cause. Voltaire n'en dit mot dans la Réponse qu'il publie dans le *Commentaire historique*. Le doute sur ces lettres dites « véritables » est tel que l'on en vient à se demander si Voltaire, malgré ses dénégations concordantes, n'aurait pas reçu *La Théorie des lois civiles*. Cet ouvrage figure, largement annoté, dans la Bibliothèque de Voltaire. Sur le faux-titre, Voltaire a écrit : « ou / theorie des / paradoxes / en / declamations / fastidieuses / mais qui annoncent / de lesprit »<sup>105</sup>. Mais, si Linguet a évoqué Jean-Jacques Rousseau, il est très vraisemblable que Voltaire lui ait répondu par une véritable diatribe sur Jean-Jacques. Dans ses notes marginales, Voltaire accuse Linguet d'avoir été influencé par les théories fausses de Rousseau dans le *Discours sur les sciences et les arts* et dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*<sup>106</sup>. Et si Voltaire a déjà reçu *La Théorie des lois civiles*, il s'empresse de décrier Jean-Jacques Rousseau après avoir détecté dans l'ouvrage de Linguet des réminiscences des Discours de Jean-Jacques.

92

*La lettre à Spallanzani (Lettre 30, D20158)*

Un autre texte de ce recueil, la lettre du 6 juin 1776 à Lazaro Spallanzani, permet de prendre Voltaire en flagrant délit de truquage (Lettre 30, D20158). Spallanzani a envoyé à Voltaire son nouvel ouvrage, *Opuscoli di fisica animale e vegetabile* (Modena, 1776). Cet exemplaire (BV 3 199) est annoté par Voltaire qui suit avec intérêt les recherches de Spallanzani, celui-ci discutant les théories de Needham sur la génération. En mai 1776, Voltaire interroge son correspondant sur les limaçons, rappelant qu'il avait coupé des têtes de limaces incoques et que ces têtes étaient revenues. Spallanzani lui fait part d'autres merveilles de la nature. Il est question d'animaux microscopiques qui perdent leur mobilité par temps sec et la recouvrent lorsqu'ils sont réhumidifiés. Cette singularité de la nature inspire à Voltaire des bouffonneries sur la résurrection. Dans la version du *Commentaire historique* figure cette pointe : « Je crois que c'est M. Bonnet, grand observateur, qui a prétendu que nous ressusciterons avec notre devant, mais sans notre derrière ». Dans un passage de *Dieu et les hommes* en 1769, il avait déjà attaqué *La Palingénésie philosophique* en ces termes : Charles Bonnet, « une tête fêlée », prétend que « nos corps ressusciteront sans estomac, et sans les parties de devant et de derrière »<sup>107</sup>. Qu'il s'agisse de résurrection avec ou sans notre derrière, selon l'humeur de Voltaire qui n'est pas à une approximation près, Charles Bonnet était ridiculisé.

105 BV 2136 ; CN, t. 5, p. 415-423 (ici p. 415).

106 CN, t. 5, p. 417.

107 OCV, t. 69 (1994), p. 454.

Prenant connaissance du *Commentaire historique*, ce dernier, le 18 septembre 1776, se plaint auprès de Spallanzani en déplorant les maux que causent les écrits de ce « vieux brochurier » (D20300). Charles Bonnet avait déjà mis en garde Spallanzani le 15 mai 1776 : l'esprit « volatil » de Voltaire ne comprend rien aux sciences naturelles (D20122). Aussi manifeste-t-il une certaine mauvaise humeur, dénonçant les procédés malhonnêtes de Voltaire (D20300). Spallanzani, fort ennuyé de ce rebondissement non prévisible qui le compromet aux yeux de Bonnet, recopie alors, à l'intention de ce dernier, la vraie lettre qu'il a reçue de Voltaire (D20158). Il l'insère, comme pièce à conviction, dans la lettre d'explication qu'il adresse le 16 octobre 1776 à Bonnet (D20351). Pour se dédouaner de ses relations épistolaires avec Voltaire, il recopie aussi une autre lettre que Voltaire lui a adressée le 20 mai 1776 (D20133) sur les anguilles de Needham. Enfin il déclare mettre fin à « tout commerce littéraire » avec Voltaire. Il condamne cette « ridicule facétie » du vieux polygraphe de Ferney en affirmant qu'elle ne causera aucun préjudice à Bonnet car sa philosophie est « trop solide, trop universellement établie pour appréhender les attaques d'un bouffon ». Ces deux lettres de Charles Bonnet et de Spallanzani sont des documents à mettre dans la réception du *Commentaire historique*. En réécrivant ses lettres, Voltaire risque donc des démentis. Certes, il pourrait exister de légères variantes entre la copie d'une lettre conservée par Voltaire et la lettre réellement envoyée, mais le cas de la lettre à Spallanzani paraît probant. On voit Voltaire à l'œuvre réécrivant des passages de ses lettres, coupable tout autant que les auteurs qu'il fustige de manipulation épistolaire.

#### *La lettre à Bailly (Lettre 31, D19912)*

Après avoir lu et annoté l'*Histoire de l'astronomie ancienne depuis son origine jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie*<sup>108</sup> de l'académicien astronome et historien Jean Sylvain Bailly, Voltaire lui avait fait part de ses impressions et une correspondance s'ensuivit<sup>109</sup>. Voltaire inclut dans le *Commentaire historique* l'une de ses lettres du 9 février 1776 (Lettre 31, D19912). Bailly publiera en 1777, dans ses *Lettres sur l'origine des sciences, et sur celles des peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire par M. Bailly, et précédées de quelques lettres de M. de Voltaire à l'auteur* (Londres et Paris, 1777), trois lettres de Voltaire dont celle du 9 février 1776. Il avait procédé à des coupures et s'en excuse (D20576). Dans un exemplaire annoté de cet ouvrage de Bailly, retrouvé à Bruxelles, Voltaire restitue plusieurs passages manquants<sup>110</sup>. En ce qui concerne celle du 9 février

108 Paris, 1775 ; BV 244 ; CN, t. I, p. 187-195.

109 D19795, D19847, D19890, D19912, D19940, D20576, D20581.

110 Voir J. Vercruysse, « Les vraies lettres de Voltaire à J. S. Bailly », *SVEC*, n° 201 (1982), p. 81-84.

1776, deux d'entre eux sont conformes au texte édité par Voltaire dans ses « lettres véritables », mais un autre très antichrétien ne s'y trouve pas. Ni le *Commentaire historique* ni l'édition de Bailly ni le manuscrit retrouvé ne le reproduisent ; toutes ces éditions écrivent : « ils le mènent à<sup>+</sup> toutes les vérités sublimes dont il est stupéfait. Vous n'êtes pas content ». Or, Voltaire écrit en marge de cet exemplaire annoté : « a lincarnation a la passion, a la resurrection, à l'ascension, vous n'êtes pas content de<sup>+</sup> »<sup>111</sup>. Quelle est la vraie lettre envoyée à Bailly ? La question demeure sans réponse. En revanche, il s'avère que les « lettres véritables » de Voltaire sont de vraies-fausse lettres, à des titres divers.

#### Autres textes dans le dossier des « lettres véritables »

94 On ajoutera que Voltaire a complété ce dossier par des textes sans destinataire identifié et qui n'ont d'épistolaire que l'adresse. Le premier est intitulé « À Mr du M..., membres [*sic*] de plusieurs Académies. Sur d'anciennes anecdotes » : « Puisque vous n'avez pu, mon ami, obtenir une chaire de professeur d'arabe, demandez-en une d'antique coyonerie » (Lettre 22). Ce texte a trouvé place dans le tome 30 de Moland (p. 345-348) et il est prévu, à la date de 1776, dans le tome 78 des *Œuvres complètes*. Ces quelques pages critiquent l'ouvrage de L. Dutens, *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, dont Voltaire possédait l'édition de 1766 (BV 1191). En 1772, dans une lettre à Chastellux, il avait déjà épinglé ce « polisson » (D18067). Il cite un extrait de ses *Fragments historiques sur l'Inde*, renvoie à Du Halde, à Gilbert Gaulmin, enfin aux *Voyages de Plancarpin, Rubruquis, Marc Paul, et Hayton*. Il reprend des matériaux utilisés dans les *Lettres chinoises, indiennes et tartares*, et l'indique en note à propos d'une anecdote rapportée par Oléarius au sujet d'Alexandre<sup>112</sup>. Ce texte qui comprend des références indiquées entre parenthèses ou en note est l'un de ces rogatons érudits et spirituels comme il en est tant dans les « Mélanges ».

Quatre autres textes seraient adressés à un mystérieux M. M..., l'un sur des questions métaphysiques (Lettre 26, D16478), un autre sur les Lettres prétendues du pape Ganganelli (Lettre 27, D20099), un troisième sur les fausses anecdotes (Lettre 28, D20133), le dernier sur le cocher Gilbert (Lettre 29, D.app.461). Th. Besterman ne refuse le statut épistolaire qu'au dernier. Effectivement, malgré l'*incipit*, « Il vous souvient, Monsieur, de ce fameux procès du comte de Morangiès », qui suppose un destinataire, c'est un des opuscules que Voltaire rédigea à propos de cette ténébreuse affaire d'escroquerie qui l'intéressa parce qu'elle posait la question des probabilités en matière de justice. « Il vous

---

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>112</sup> *CH*, p. 234.

souvent, Monsieur » serait d'ailleurs le seul *incipit* dans la *Correspondance*<sup>113</sup>. Un bon nombre de textes dans son œuvre sont intitulés « Lettre » ou « Lettres »<sup>114</sup>. Voltaire joue ici sur la polysémie du terme. Mais la même question se pose pour les trois autres textes. Th. Besterman s'est interrogé pour celui sur des questions métaphysiques, présenté comme une « Réponse » : « Le solitaire à qui vous avez écrit, Monsieur, reçoit souvent des lettres de littérateurs »<sup>115</sup>. Peut-être parce que ce texte se termine par une formule de politesse : « Mon cerveau, Monsieur, est le très humble serviteur du vôtre », il l'imprime comme lettre. Même interrogation pour le texte de critique littéraire sur les Lettres prétendues du pape Clément XIV, adressé à un « cher ami », dont Th. Besterman dit qu'il s'agit d'un « *borderline case* », d'un « cas limite » (D2009). Enfin le texte sur les anecdotes anciennes éveille la suspicion : il comporte une adresse dans l'*incipit* qui est une transition avec la lettre précédente : « C'est un petit mal, il est vrai, Monsieur, qu'on ait attribué au pape Ganganelli & à la reine Christine des lettres que ni l'un ni l'autre n'ont pu écrire ». Ces deux textes s'inscrivent dans une thématique générale qu'ils illustrent : Voltaire, défenseur de la vérité, pourfendeur de toutes les supercheries littéraires. Ce sont donc des « lettres », pourvues de faibles indices de l'épistolarité, qui dénonceront les fausses lettres, faisant appel à l'esprit critique pour débusquer les charlatans. L'un des paradoxes de la présentation de ces lettres dites « véritables » est que leur édition, pour quelques-unes d'entre elles, conduit à douter de leur statut épistolaire.

Enfin, pour brouiller encore les cartes, l'ouvrage s'achève sur un conte en vers, *Sésostris*, précédé de cette annonce : « Nous avons cru devoir imprimer ici l'allégorie de "Sésostris", que toute la France attribue à Mr de Voltaire ». La publication de 1776 dans son ensemble reflète cette esthétique des « mélanges » si présente dans l'œuvre voltairienne<sup>116</sup>. Ce court poème qui clôt l'édition du *Commentaire historique* fait l'éloge d'un jeune roi préférant la vertu à la volupté et qui décide de « rendre heureux le monde ». La carrière de Voltaire, enfant prodige, s'ouvre, dans le *Commentaire historique*, sur un placet en faveur d'un vieux soldat qui fit « quelque bruit à Versailles »<sup>117</sup>. Voltaire espérait sans doute que *Sésostris* connaîtrait le même succès, favorisant son retour à Paris. Dans cette optique, la narration d'une vie dont force aspérités et scandales avaient

113 Voir *List of Letters: incipits, OCV*, t. 133.

114 Voir la liste de ces textes dans « Index of titles », dans U. Kölvig, *Provisionnal Table of contents for the Complete Works of Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, 1983, p. 107-108.

115 *CH*, p. 247-249 ; D16478.

116 Voir la section « Poétique et esthétique des mélanges voltairiens », *Revue Voltaire*, n° 6 (2006), p. 7-121.

117 *CH*, p. 3 ; M, t. 1, p. 71.

été gommés, l'évocation d'une œuvre ne laissant point de place aux ouvrages philosophiques ou pamphlétaires, la production d'une correspondance se situant dans le registre du sérieux, reçoivent ce couronnement : l'hommage d'un vieillard à un jeune homme, l'hommage d'un écrivain adulé en Europe à son roi. Inutile de dire que la manœuvre, si habile fût-elle, n'avait guère de chance de réussir. Louis XVI, à son avènement, s'était empressé de prévoir les mesures à prendre pour saisir tous les papiers du patriarche à sa mort<sup>118</sup>. Comme René Pomeau l'a fait remarquer, le *Commentaire historique* a valeur aussi de « brillant curriculum vitae »<sup>119</sup>. Cette explication contingente ne peut être rejetée, elle entre dans le grand dessein de Voltaire qui la dépasse, celui de maîtriser une image de lui-même pour la postérité.

96

Cette première approche de Voltaire éditeur de ses lettres dans le dossier des « Lettres véritables » permet d'éclairer la fabrication d'une image épistolaire. Il s'agissait d'entrer dans les coulisses du recueil. Toutes les astuces mises en œuvre par Voltaire, qui s'avère un maître en matière de création de vraies-fausse lettres, n'ont point été ici analysées. Les gauchissements qui ont été signalés dans les pages précédentes montrent combien le crédit accordé à des lettres doit être soigneusement mesuré. Voltaire a magnifiquement tiré parti, en retournant la situation à son profit, de l'avidité des libraires à l'affût d'une bonne affaire. Comme François Louis Claude Marin le lui avait écrit le 3 mars 1766, en lui annonçant la publication des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, « c'est là un malheur attaché à la célébrité et dont vos cendres même ne seront point à l'abri lorsque les destinées vous auront enlevé au monde que vous éclairez et dont vous avez fait la gloire » (D13 196). Alors qu'il en est encore temps, Voltaire écrase ces plumitifs qui se permettent de l'imprimer sans son aveu, et qui plus est, de l'égratigner dans des notes sans aménité. Mieux que ceux qui recueillent ses lettres pour y chercher des petites choses, Voltaire brandit une correspondance qui parfait la statue verbale de la partie narrative du *Commentaire historique*, en témoignant de sa hauteur de vues et de sa gloire.

Ces « lettres véritables », tout comme la partie narrative du *Commentaire historique*, forment une vérité, sa vérité : c'est dire qu'elles révèlent une image de lui tel qu'il veut être vu, mais c'est un moi parmi d'autres. Voltaire s'est posé la question du moi dans *Le Philosophe ignorant* :

Que je ne suis la même personne qu'autant que j'ai de la mémoire, et le sentiment de ma mémoire, car n'ayant pas la moindre partie du corps qui m'appartenait

118 D19025 [vers le 15 juillet 1774]. Voir *VST*, t. II, p. 438-439.

119 *Ibid.*, t. II, p. 523.



dans mon enfance, et n'ayant pas le moindre souvenir des idées qui m'ont affecté à cet âge, il est clair que je ne suis pas plus ce même enfant que je ne suis Confucius ou Zoroastre. Je suis réputé la même personne par ceux qui m'ont vu croître, et qui ont toujours demeuré avec moi ; mais je n'ai en aucune façon la même existence ; je ne suis plus l'ancien moi-même ; je suis une nouvelle identité : et de là quelles singulières conséquences<sup>120</sup> !

S'interrogeant sur la permanence du moi, proclamant la variabilité du moi, Voltaire, plutôt que de partir à la quête de ces François-Marie Arouet défunts, ne peut que proposer une représentation de lui-même qu'il veut léguer à la postérité. En l'an de grâce 1776, M. de Voltaire, non sans ironie et malice, se voyait et voulait qu'on le voie en majesté.

---

120 *Le Philosophe ignorant*, OCV, t. 62 (1987), p. 72.

APPENDICE I  
LISTE DES TEXTES PRÉSENTÉS COMME DES  
« LETTRES VÉRITABLES DE MR DE VOLTAIRE »  
QUI SONT À LA FIN DU *COMMENTAIRE HISTORIQUE*

98

Nous reproduisons la liste mise en tête du *Commentaire historique*, p. iii. Puis, nous renvoyons à chacun de ces textes dans cet ouvrage [abrégé *CH*] et nous indiquons les informations données par l'éditeur : date, commentaire et en-tête. Enfin, nous indiquons la référence dans l'édition dite « définitive » de la *Correspondance*, en renvoyant aux commentaires de Th. Besterman. La liste, p. iii, étant incomplète, nous indiquons, entre crochets et à leur place, les textes qui ont été omis et qui figurent dans cet ouvrage. Il s'agit, dans l'établissement de cette liste, d'une lettre oubliée de Voltaire au duc de Bouillon. Deux autres textes ont été sans doute omis volontairement : une lettre de Clairaut à Voltaire et une lettre de Linguet à Voltaire. Nous numérotons les textes en comptant ces « oublis » de la liste.

1. À Mr. Tovasi , sur la langue italienne & sur la française, 123.

*CH* : « Voici une copie fidèle de la lettre sur les langues, qu'il écrivit à Mr Tovasi Deodati le 24 janvier 1761, et qui a été si indignement défigurée dans une édition de Hollande », p. 123-134.

D9572, Voltaire à G. L. Deodati de Tovazzi, Au château de Ferney, 24 janvier 1761.

Lettre déjà éditée en édition séparée en 1761 et reprise dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, 1766, p. 92-103 ; voir commentaire D9572.

2. À Mr. le comte de Caylus, sur un monument de sculpture par Bouchardon, 135.

*CH* : « À Mr le comte de Caylus, sur des morceaux de sculpture de Bouchardon », p. 135-138. « On n'a pas trouvé la date ».

D1757, Voltaire à Anne Claude Philippe de Tubières Grimoard de Pestels de Levis, comte de Caylus [9 janvier 1739 ?].

Lettre éditée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a retrouvé deux manuscrits ; voir commentaire D1757.

3. [CH: Lettre de Mr. Clairaut à Mr. De Voltaire, datée de Paris, 16 août 1759, p. 139-140].

D8443, Alexis Claude Clairaut à Voltaire, Paris, 16 août 1759.

Lettre éditée pour la première fois dans le CH et dont on n'a retrouvé aucun manuscrit ; voir commentaire D8443.

4. À Mr. Clairaut, sur les Comètes, 141.

CH: « Réponse de Mr de Voltaire à la lettre de Mr Clairaut », p. 141-144.

D8455, Voltaire à Alexis Claude Clairaut, 27 août 1759.

Lettre déjà publiée dans le *Journal encyclopédique* en janvier 1770 et dans *Les Oreilles des bandits de Corinthe, avec une lettre de M. de Voltaire sur les comètes*, 1772 ; voir commentaire D8455.

5. À Mr. De la Noue, sur la tragédie de Mahomet second, 145.

CH: « Réponse à Mr. De la Noue, auteur de la tragédie de *Mahomet second* », p. 145-151.

D1966, Voltaire à Jean Baptiste Sauvé La Noue, à Cirey en Champagne ce 3 avril 1739.

Lettre éditée pour la première fois dans le CH, mais il existe une autre édition du XVIII<sup>e</sup> siècle et on a la trace d'un manuscrit ; voir commentaire D1966.

6. [CH: « Réponse à M. le duc de Bouillon, qui lui avait écrit une lettre en vers, au sujet de l'édition des *Œuvres* de Corneille, faite au profit de la nièce de ce "grand homme" », p. 152-153].

D9920, Voltaire à Charles Godefroy de La Tour, duc de Bouillon, au château de Ferney en Bourgogne par Genève le 31 juillet 1761.

Lettre déjà publiée en 1761 dans les *Lettres de M. de Voltaire à monsieur*\*\*\* (voir commentaire D9920) et dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, p. 17-19.

7. À Mr. De la Valière, sur Urceus Codrus, 154.

CH: « À Monsieur le duc de la Valière, Grand fauconnier de France, sur *Urceus Codrus* », p. 154-168.

D9754, Voltaire à Louis César de La Baume Le Blanc, duc de la Vallière [c. 25 avril 1761].

Lettre déjà publiée en édition séparée en 1761 (voir commentaire D9754) et dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, p. 20-37.

8. [CH : Lettre de Mr L... avocat au Parlement de Paris, à Mr de Voltaire, À Paris le 19 février 1767, p. 169-173].

D13973, Simon Nicolas Henri Linguet à Voltaire, À Paris le 19 février 1767.

Lettre éditée pour la première fois dans le *CH* et dont on n'a point retrouvé de manuscrit ; voir commentaire D13973.

9. À Mr. L... célèbre avocat, sur des points d'histoire, 169 et À Mr. l'avocat L..., sur Montesquieu et Grotius.

CH : « Réponse À M. l'Avocat L... sur Montesquieu et Grotius », p. 174-180.

D14039, Voltaire à Simon Nicolas Henri Linguet, au château de Ferney par Genève le 14 [ou 15] mars 1767.

Lettre éditée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a retrouvé des manuscrits ; voir commentaire D14039.

100

10. À Mr. de M. L. C., sur les systèmes de physique, 180.

CH : « Réponse à la lettre de M. L. C. du 23 décembre 1768 », le 31 décembre 1768, p. 180-183.

D2463, Voltaire à Claude Nicolas Le Cat, 15 avril 1741.

Lettre éditée, « Réponse de monsieur de \*\*\* à M. L. C. », *Bibliothèque française*, Amsterdam, 1744, et dont on a retrouvé un manuscrit ; voir commentaire D2463.

11. Au même, sur les qualités occultes, 183.

CH : « Au même sur les qualités occultes », p. 183-188.

D14634, Voltaire à Claude Nicolas Le Cat [1767/1768 ?].

Lettre éditée pour la première fois dans le *CH*.

12. À un Avocat, sur la bizarrerie des lois, 188.

CH : « À Mr. P., Avocat au Parlement de Dijon, sur quelques lois ou coutumes ». À Ferney le 28 décembre 1771.

D17533, à Claude Perret, à Ferney, 28 décembre 1771.

Lettre éditée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a retrouvé des manuscrits ; voir commentaire D17533.

13. À Mr. de Faugères, sur un monument, 190.

CH : « À Monsieur le Baron de Faugères, Officier de marine, sur un monument qu'il proposa d'ériger aux Grands-hommes du siècle de Louis XIV, dans la place de Montpellier », p. 190-196.

D20103, Voltaire au baron de Faugères, 3 de mai [1776].

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a retrouvé un manuscrit ; voir commentaire D20103.

14. À l'Auteur d'un poème épique sur Josué, 196.

*CH* : « Lettre à un ecclésiastique, Auteur d'un Poème épique sur la conquête de la Terre-promise, en douze chants, imprimés à Paris, chez Delalain, libraire rue St. Jacques en 1766, avec privilège du Roi », p. 196-199.

D14028, à Antoine Henri de Béraud-Bercastel, 11 mars 1767.

Lettre éditée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a retrouvé des manuscrits ; voir commentaire D14028.

15. À Mr. Walpole, sur la tragédie & sur l'histoire, 199.

*CH* : « À Monsieur Horace Walpole. À Ferney le 15 juillet 1768 », p. 199-209.

D15140, Voltaire à l'hon. Horace Walpole, Du Château de Ferney pais de Gex par Versoi & Lyon 15 juillet 1768.

Lettre déjà publiée dans le *Mercur de France* (Paris, mai 1769) et dont on possède des manuscrits ; voir commentaire D15140.

16. À un Ministre d'État, sur les systèmes politiques, 210.

*CH* : « À un M... d'Ét... en juillet 1767 », p. 210-212.

D9894, Voltaire à Étienne François de Choiseul-Stainville, duc de Choiseul, [? 13 juillet 1761].

Lettre publiée pour la première fois et en partie dans le *CH*, mais dont on a des manuscrits ; voir commentaire D9894.

17. À Mr. Tiriot, sur des systèmes ridicules de physique, 212.

*CH* : « À monsieur Tiriot, à Ferney 15 septembre 1768 », p. 212-215.

D15212, Voltaire à Nicolas Claude Thiriot, [c. 15 septembre 1768].

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a un manuscrit ; voir commentaire D15212.

18. À mylord Chesterfield, 216.

*CH* : « À milord Chesterfield, À Ferney 24 septembre 1771 », p. 216-217.

D17381, Voltaire à Philip Dormer Stanhope, 4<sup>e</sup> comte de Chesterfield, Au château de Ferney près de Genève, le 24 septembre 1771.

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a retrouvé des manuscrits ; voir commentaire D17381.

19. À un Inconnu, sur la mort, 218.

*CH*: « À Ferney le 4 mai 1772 », p. 218-219.

D17727, Voltaire à Théophile Imarigeon Duvernet, le 4 mai 1772, à Ferney.  
Lettre publiée pour la première fois par le *CH*, mais dont on a retrouvé des manuscrits ; voir commentaire D17727.

20. À Mr. le prince G., sur un livre nouveau, 220.

*CH*: « À Mr. le Prince G. ambassadeur à la Haye, À Ferney le 19 juin 1773 », p. 220-223.

D18431, au prince Dimitri Golitsine, 19 juin 1773, à Ferney.

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a un manuscrit ; voir commentaire D18431.

21. À Mr. le chevalier Hamilton, sur le Vesuve, 223.

**102** *CH*: « À Monsieur le Chevalier Hamilton, ambassadeur à Naples. À Ferney le 17 juin 1773 », p. 223-226.

D18429, Voltaire à sir William Hamilton, ce 17 juin 1773, Ferney.

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a des manuscrits ; voir commentaire D18429.

22. À Mr. Du M..., sur des anecdotes anciennes, 227.

*CH*: « À Mr Du M..., Membres [*sic*] de plusieurs Académies. Sur d'anciennes anecdotes », p. 227-234.

M, t. 30, p. 345-348.

23. À Mr. de Chaban..., sur Pindare & Horace, 235.

*CH*: « À Monsieur de Chaban..., sur Pindare et Horace. À Ferney le 9 mars 1772 », p. 235-239.

D17631, Voltaire à Michel Paul Gui de Chabanon, à Ferney 9 mars 1772 ; D.app.354, Voltaire's revised version of his letter to Chabanon of 9 March 1772 (version du *Commentaire historique*).

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on possède deux manuscrits ; voir commentaire D17631.

24. À une célèbre Actrice, 240.

*CH*: « À une célèbre Actrice », p. 240-243.

D12832, Voltaire à Claire Josèphe Hippolyte Lérés de Latude Clairon [août 1765 ?].

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a un manuscrit ; voir commentaire D12832.

25. À Mr. Bertinelli, sur le Dante, 243.

*CH* : « Réponse à Monsieur l'abbé Bertinelli de Vérone ». (Cette lettre est ancienne) », p. 243-246.

D8663, Voltaire à Saverio Bettinelli, 18 décembre 1759, aux Délices près de Genève.

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a des manuscrits ; voir commentaire D8663.

26. À Mr. M..., sur des questions métaphysiques, 247.

*CH* : « Réponse à des questions métaphysiques », p. 247-249.

D16478, Voltaire à [?], [c. 1770].

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*.

27. À Mr. M..., sur les Lettres prétendues du Pape Ganganelli, 250.

*CH* : « Sur Les Lettres prétendues du Pape Ganganelli Clément XIV, 2 mai 1776 », p. 250-259.

D20099, Voltaire à [?], 2 mai 1776.

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*.

28. Au même, sur les fausses anecdotes, 260.

*CH* : « Au même sur les anecdotes », p. 260-264.

D20123, Voltaire à [?], [mai 1776 ?].

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*.

29. Au même, sur le cocher Gilbert, 464.

*CH* : « Au même sur le fameux cocher Gilbert », p. 264-269.

D.app.461, Voltaire's letter on the Morangiès case, July 1776.

30. À Mr. l'abbé Spalanzani, sur les limassons qui reprennent leurs têtes & sur des animaux qu'on ressuscite, 270.

*CH* : « À Monsieur l'abbé Spalanzani. À Ferney le 6 juin 1776 », p. 270-273.

D20158, Voltaire à Lazzaro Spallanzani, 6 juin 1776, à Ferney par Genève.

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH* et dont on a des manuscrits ; voir commentaire D20158.

31. À Mr. B..., sur l'astronomie, 273.

*CH* : « À Mr. B... De l'Académie des Sciences ; auteur d'un livre plein de science et de génie, sur l'astronomie ancienne », p. 273-278.

D19912, Voltaire à Jean Sylvain Bailly, à Ferney le 9 février 1776.



Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a un manuscrit ; voir commentaire D19912.

Sésostris, 279.

*CH*, p. 279 : « Nous avons cru devoir imprimer ici l'allégorie de *Sésostris*, que toute la France attribue à Mr de Voltaire » (texte p. 279-282).

## APPENDICE II

Nous donnons ici la liste des lettres de Voltaire parues dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (Genève, 1766), en reproduisant l'orthographe des destinataires et la date qui est attribuée à chacune de ces lettres. Nous indiquons leur numéro dans l'édition Besterman de la *Correspondance*.

1. À M. l'abbé d'Olivet, chancelier de l'Académie française, au château de Ferney, le 20 août 1761, p. 1-16 (D9959).
  2. Réponse de M. de Voltaire au duc de Bouillon, qui lui avait écrit une lettre en vers, au sujet de l'édition qu'il a faite des Œuvres de Corneille au profit de la nièce de ce grand homme, p. 17-19 (D9920).
  3. À M. le duc de La Vallière, Grand Fauconnier, p. 20-37 (D9754).
  4. À mylord Lyttleton [Georges Lyttelton], à Londres, p. 38-40 (D9231).
  5. À M. l'abbé Trublet, qui lui avait envoyé son Discours de réception à l'Académie française le 20 avril 1761, Au château de Ferney, ce 27 avril 1761, p. 41-44 (D9752).
  6. Épître à Sophie, p. 45-48.
  7. À Pallissot, auteur de la comédie des Philosophes, p. 49-59 (D8958).
  8. À Pallissot de Montenois, Au château de Ferney, ce 28 juin 1760, p. 60-67 (D9005).
  9. À La Harpe, auteur de la tragédie de Warwick qui a eu du succès, novembre 1763 (D11502).
  10. À Monsieur Blin, auteur de l'Héroïde de Gabrielle d'Estrées, maîtresse d'Henri IV, Au château de Ferney, février 1762, p. 71-72 (D10211).
  11. Sous le nom de Charles Gouju à ses confrères, p. 73-80 (M, t. 24, p. 255-259).
  12. À M. D'Alembert, p. 81-86 (D10980).
  13. À S. A. Électorale Palatine à Mannheim, ce 14 août 1761, p. 87-89 (D9738).
  14. Au même, ce 9 septembre 1761, p. 90-91 (D9817).
  15. À Diodati de Tovazzi, sur sa Dissertation sur la langue italienne, 24 janvier 1761, p. 92-103 (D9572).
- Autre Réponse de M. de Voltaire à M. Diodati, Au château de Ferney, février 1761, p. 108-110 (M, t. 8, p. 531-532).

16. À Monsieur Baillon, Intendant de Lyon, en lui recommandant l'affaire d'un Juif pris en contrebande, p. 106-107 (D2935, à Bertrand René Pallu).
17. À M. le comte de Sarbeti, sur Corneille, 13 août 1762, p. 108-110 (D11294).
18. À monsieur La Combe, avocat, sur les Lettres de Christine de Suède publiées à Paris, 13 juin 1763, p. 111-114 (D11264).
19. Au sieur Fez, libraire d'Avignon, 17 mai 1762, p. 115-119 (D10451).
20. Au roi de Prusse sur sa convalescence [« Les fileuses des destinées... » ], p. 120-121 (D3514).
21. À M. Rousseau de Toulouse, directeur du Journal encyclopédique, imprimé à Bouillon sur un prétendu libelle, inséré dans le St James Chronicle en juillet 1762, 10 octobre 1762, p. 122-124 (D10661).
22. À M. Rousseau de Toulouse, 10 octobre 1762, p. 125 (D10756).
23. À M. de la Fargue [Étienne de Lafargue], poète qui lui avait adressé des vers, p. 126 (D9951).
24. Lettre du secrétaire de Voltaire au secrétaire de Le Franc de Pompignan [Ladouz], p. 127-130 (D11616).
25. À M. Rousseau, directeur du Journal encyclopédique, 19 novembre 1764, p. 131-132 (D12195).
26. À Madame Dudefan, femme célèbre par son esprit et ses maximes nobles, chez qui tous les plus polis courtisans vont prendre tous les jours des leçons, p. 135-138 (D11665).
27. Au Roi Stanislas, à Lunéville, 15 avril 1760, p. 139-144 (D9148).
28. À M. le Brun, 5 novembre 1760, p. 145-147 (D9382).
29. À M. Le Brun, secrétaire de S. A. S. Msgr. Le Prince de Conty, qui avait envoyé à M. de Voltaire une belle ode sur Corneille, en lui faisant connaître sa petite nièce, & en l'invitant de se charger de sa fortune, aux Délices, ce 22 novembre 1760, p. 148-149 (D9422).
30. À Mlle Corneille, Aux Délices, ce 22 novembre 1760, p. 150-151 (D9421).
31. À M. le chevalier de R... à Toulouse, Aux Délices près Genève, ce 20 septembre 1760, p. 152-155 (D9247).
32. À Monsieur Haller, célèbre poète et philosophe suisse, p. 156-157 (D8109).
33. Réponse de M. Haller à M. de Voltaire, p. 158-160 (D8127).
34. À M. du Belloy, auteur de la Tragédie du Siège de Calais, représentée en février 1765, p. 161-164 (D12439).
35. Parodie de la Lettre de M. de Voltaire à M. Belloy, p. 165-166.
36. À M. le marquis de Villette, fils du Trésorier, p. 167-169 (D12437).

37. À D'Amoureux, Au château de Ferney, 1<sup>er</sup> mars 1765, p. 170-186 (D12425).
38. Lettre de M. le Marquis D'Argence, brigadier des armées du Roi, au château de Dirac, ce 20 juillet 1765, p. 187-192 (D12807).
39. Au Marquis d'Argence, 24 août 1765, p. 193-194 (D12848).
40. À monsieur l'abbé de Voisenon, À Ferney, ce 28 octobre 1765, p. 195-196 (D12946).
41. Réponse de Voisenon, p. 196-198 (D12975).
42. À monsieur Cavailha, auteur de la comédie intitulée *Le Tuteur dupé*, jouée avec beaucoup de succès sur le théâtre français, Au château de Ferney, 30 novembre 1765, p. 199-200 (D13013).